



**Stratégie de gestion des risques de catastrophe
en Afrique de l'Ouest et au Sahel | FAO (2011 -2013)**



Stratégie de gestion des risques de catastrophe en Afrique de l'Ouest et au Sahel | FAO (2011 -2013)

Crédit photographique:

Couverture: FAO/Caroline Thomas.

Pg. iv: FAO/Caroline Thomas; Pg. 1: FAO/Matthew Smith; Pg. 3: FAO/Caroline Thomas; Pg. 5: FAO/L'équipe de la FAO au Togo; Pg. 9: FAO/Caroline Thomas; Pg. 12: FAO/Giulio Napolitano; Pg. 13: FAO/Matthew Smith; Pg. 16: FAO/Giulio Napolitano; Pg. 17: FAO/Giulio Napolitano; Pg. 18: FAO/Giulio Napolitano; Pg. 20: FAO/Giulio Napolitano; Pg. 23: FAO/Giulio Napolitano; Pg. 24: FAO/Matthew Smith; Pg. 27: FAO/Caroline Thomas; Pg. 30: FAO/Matthew Smith; Pg. 38: FAO/Giulio Napolitano.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités. Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de la FAO.

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande. La reproduction pour la revente ou à d'autres fins commerciales, y compris à des fins didactiques, pourra être soumise à des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse copyright@fao.org ou au Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications, Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie.

© FAO 2011

TABLE DES MATIÈRES

Acronymes	v
Résumé.....	vi
Introduction.....	1
1. Présentation de la sous-région	3
1.1 Des situations sociopolitiques contrastées	3
1.2 Une économie vulnérable malgré la croissance.....	4
1.3 Des catastrophes naturelles récurrentes de plus en plus liées au changement climatique	5
1.4 Prévalence importante des maladies transfrontières des animaux et attaques de prédateurs.....	7
2. L'agriculture en Afrique de l'Ouest et au Sahel	9
2.1 Les systèmes de production agricole	11
2.2 Les questions de genre dans l'agriculture	14
3. Les facteurs de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle	16
4. Approche de gestion des risques de catastrophe : les défis dans la sous-région	18
5. La FAO en Afrique de l'Ouest et au Sahel.....	23
6. L'approche de la FAO en matière de gestion des risques de catastrophe (DRM).....	24
7. Outils et lignes directrices de la FAO.....	27
8. Actions prioritaires de la FAO dans la gestion des risques de catastrophe en Afrique de l'Ouest et au Sahel.....	30
9. Partenaires.....	38
Bibliographie	40
Internet	41
Terminologie	42



ACRONYMES¹

CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CH	Cadre Harmonisé
CILSS	Comité permanent Inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
DRM	Gestion des risques de catastrophe
ECLO	Centre d'intervention antiacridienne d'urgence
ECOWAP	Politique régionale agricole de l'Afrique de l'Ouest
EMPRES	Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEWS NET	Réseau du système d'alerte précoce contre la famine
FIDA	Fonds international de développement agricole
FICR	Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
GLEWS	Système mondial d'alerte précoce et de réponse pour les principales maladies animales y compris les zoonoses
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
Initiative REACH	Initiative de partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants
IPC	Classification intégrée de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIE	Organisation mondiale de la santé animale
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
OS	Objectif stratégique
PANA	Programmes d'actions nationaux d'adaptation aux changements climatiques
PAM	Programme alimentaire mondial
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PREGEC	Dispositif régional de prévention et gestion des crises alimentaires (CILLS)
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest
SAP	Système d'alerte précoce
SMIAR	Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture
TECA	Technologie pour l'agriculture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNISDR	Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles des Nations Unies
WOCAT	Étude mondiale des approches et des technologies de conservation

¹ Par souci d'harmonisation certains acronymes ont été conservés en anglais.

Chaque année, les pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel sont victimes de catastrophes naturelles telles que la sécheresse, les inondations ainsi que de maladies animales transfrontières, de crises économiques et de conflits civils. Ces événements entraînent des pertes de vies et la destruction ou l'affaiblissement des moyens d'existence des populations et par conséquent la fragilisation de leur sécurité alimentaire et nutritionnelle. La fréquence et la nature de plus en plus complexe de ces crises nécessite une approche holistique qui intègre des actions visant à renforcer la préparation aux crises, la prévention et l'atténuation des risques par des réponses efficaces et rapides et des interventions facilitant la transition vers une condition de stabilité et développement.

Dans cette optique, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a élaboré un nouveau **Cadre Stratégique** (2010-2019) qui a parmi ses objectifs l'amélioration de la préparation et de la réponse aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles au travers d'actions ponctuelles avant, pendant et après une crise. Ce cadre stratégique est à la base de la **Stratégie de la FAO de gestion des risques de catastrophe en Afrique de l'Ouest et au Sahel** (2011-2013).

Cette stratégie sous-régionale fournit une approche intégrée à la programmation des activités de gestion et de réduction de risques de catastrophe pour les Bureaux de pays de la FAO ainsi qu'à la préparation de plans d'action au niveau national. La stratégie sera mise en œuvre en collaboration avec les parties prenantes telles que les institutions régionales et sous-régionales, les gouvernements concernés, les agences des Nations Unies et les organisations non gouvernementales.

L'objectif général de cette stratégie est de renforcer la résilience des communautés et de réduire leur vulnérabilité aux différents chocs afin que les pays de la sous-région assurent leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et se concentrent sur le développement de systèmes alimentaires et agricoles durables. Des objectifs spécifiques et des activités prioritaires ont été déterminés sur la base des vulnérabilités et défis identifiés. Cette stratégie sous-régionale couvre les pays suivants: Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Ghana, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, la Sierra Leone, le Tchad, le Togo.



Introduction

Les catastrophes naturelles, les maladies transfrontières des animaux et des plantes et les crises socio-économiques et politiques sont désormais récurrentes dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel² et augmentent l'insécurité alimentaire, la malnutrition infantile³ et la vulnérabilité des populations aux différents chocs. La vulnérabilité de la sous-région est déjà aggravée par de nombreux facteurs structurels tels que la pauvreté, les faibles niveaux d'éducation et le manque d'accès aux services de base, l'instabilité politique, les conflits, la mauvaise gouvernance, des économies faibles et dépendantes des marchés internationaux, une croissance démographique élevée et la tendance à l'urbanisation et à l'exode rural. En effet, en 2010⁴, tous les pays de la sous-région, à l'exception du Cap Vert, figurent parmi les pays avec le niveau le plus bas de développement humain.

Les crises caractérisant la sous-région sont aggravées par l'impact des changements climatiques : au cours des 50 dernières années, la sous-région a vécu des changements de pluviométrie qui se sont traduits par des sécheresses graves et étendues dans la zone sahélienne mais aussi, surtout à partir de 2005, par des inondations destructrices causant l'affaiblissement des moyens d'existence basés sur l'agriculture. Ces crises, de plus en plus complexes et diversifiées, à majorité de nature transfrontière, nécessitent un engagement substantiel et conjoint de tous les acteurs concernés. Parmi ces acteurs la FAO a un rôle clé à jouer dans la protection et la restauration des moyens d'existence basés sur l'agriculture et dans le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

2 La FAO définit l'Afrique de l'Ouest et le Sahel comme « sous-région ». Les pays faisant partie de la sous-région sont: Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Ghana, Guinée-Bissau, Liberia, Mauritanie, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo.

3 Dans la sous-région, 28 pour cent des enfants de moins de cinq ans souffrent d'insuffisance pondérale et 38 pour cent ont des retards de croissance (malnutrition chronique).

4 L'Indice de développement humain combine des indicateurs d'espérance de vie, le niveau de scolarité et le revenu en un indice composite.

Dans ce contexte, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a élaboré une stratégie sous-régionale de gestion des risques de catastrophe (DRM⁵) en Afrique de l'Ouest et au Sahel, alignée sur l'objectif stratégique I (OS I) de la FAO qui est centré sur une « meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles ». Une approche programmatique de gestion des risques de catastrophe au niveau sous-régional permettra d'améliorer la cohérence dans la programmation des activités pour tous les Bureaux de pays de la FAO, une utilisation des ressources efficace, et servira de base pour la formulation des plans d'action au niveau national.

Cette approche programmatique s'inscrit dans le cadre de plusieurs initiatives et programmes de réduction et gestion des risques de catastrophe développés par les institutions régionales et sous-régionales ainsi que par les agences des Nations Unies, les organisations non gouvernementales (ONG) et les autres parties prenantes. Cette stratégie s'inscrit ainsi dans le PDDAA qui représente un effort coordonné des gouvernements africains dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique afin de souligner l'importance des investissements dans l'agriculture en Afrique. La stratégie de gestion des risques de catastrophe de la FAO pour la sous-région est liée en particulier au troisième pilier du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), qui met l'accent sur l'importance d'accroître l'offre alimentaire, réduire la faim et améliorer les réponses aux crises alimentaires.

Cette stratégie sera mise en œuvre en coordination avec les gouvernements, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les institutions sous-régionales comme le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), les agences du Système des Nations Unies, et en particulier le Programme alimentaire mondial (PAM), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), les ONG et les autres parties prenantes dans la sous-région.

5 Par souci d'harmonisation avec la pratique suivie au niveau international l'acronyme DRM (Disaster Risk Management) a été conservé.



1. Présentation de la sous-région

La sous-région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel comprend 17 pays : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Ghana, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, et Togo.

1.1 Des situations sociopolitiques contrastées

Aujourd'hui, la plupart des pays ouest africains sahéliers sont politiquement stables. Pourtant, un certain nombre d'entre eux sont affectés par des crises politiques résultant de dysfonctionnement ou de contestation des processus électoraux, de changements anticonstitutionnels de gouvernement ou d'autres menaces liées à la légalité constitutionnelle et à la gouvernance. Selon le rapport *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2010: combattre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées* (PAM-FAO, 2010), sur les 22 pays actuellement confrontés à des crises prolongées⁶ au niveau mondial, cinq sont situés en Afrique de l'Ouest et au Sahel: le Tchad, la Sierra Leone, le Libéria, la Guinée et la Côte d'Ivoire.

Ces crises sociopolitiques aggravent la fragilité des moyens d'existence et la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des populations en réduisant la disponibilité des aliments et l'accès à la nourriture et perturbent la stabilité des marchés alimentaires. La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans ces situations est par ailleurs aggravée par les déplacements de populations qui abandonnent leur pays et leurs biens à la recherche d'un refuge, souvent auprès de communautés hôtes. Au 29 avril 2011, le Haut

⁶ Les crises prolongées présentent les caractéristiques suivantes: catastrophes naturelles ou conflits répétés, longue durée des crises alimentaires, bouleversement des moyens d'existence et capacité institutionnelle insuffisante pour réagir aux crises. Les pays confrontés à des crises prolongées doivent donc être classés dans une catégorie à part et ont besoin d'interventions spéciales de la part de la communauté internationale qui se consacre au développement.

Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) estimait que plus de 170 000 personnes avaient quitté la Côte d'Ivoire à la suite des violences consécutives à la crise politique pour trouver refuge dans les pays voisins - principalement au Liberia - et plus de 800 000 ivoiriens étaient déplacés à l'intérieur du pays. Ces milliers de réfugiés et déplacés ont abandonné la majorité de leurs biens et de leurs activités agricoles précarisant encore leur fragile situation alimentaire et nutritionnelle et celle des communautés hôtes qui partagent avec eux leurs stocks alimentaires, les ressources en eau et leurs abris.

Les changements anticonstitutionnels de gouvernement et les menaces aux processus démocratiques qui ont eu lieu dans certains pays de la sous-région, surtout dans la zone côtière, menacent la stabilisation politique, sociale et économique de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. En outre, en dépit des progrès qui ont été accomplis dans le renforcement des droits de l'homme et de la société civile et dans la promotion de l'égalité des genres, l'intolérance ethnique et religieuse ainsi que des cas localisés de violence continuent de provoquer des tensions qui nuisent aux perspectives de paix et de sécurité. Une situation aujourd'hui aggravée par la présence, dans certaines sous-régions du Sahel, d'Al-Qaïda au Maghreb islamique, ce qui augmente les contraintes de sécurité et réduit l'accès humanitaire aux populations vulnérables.

1.2 Une économie vulnérable malgré la croissance

Si les économies des pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel présentent des taux de croissance économique positifs, la situation macro-économique de la sous-région souffre encore des conséquences de la récession mondiale de 2008-2010. Ainsi le maintien de ces tendances économiques positives dépendra beaucoup du rythme de la reprise économique mondiale. En outre, la croissance économique actuelle ne bénéficie pas à la majorité de la population, car bien souvent, les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables continuent de nécessiter une aide extérieure pour satisfaire leurs besoins essentiels. Selon le Rapport sur le développement humain 2010 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), les niveaux de pauvreté demeurent élevés dans toute la sous-région et les faibles revenus par habitant restent associés aux faibles niveaux d'éducation et d'espérance de vie. L'index de développement humain du PNUD pour 2010 classe tous les pays de la sous-région dans le groupe de pays à faible développement humain.

Les pays de la sous-région demeurent fortement dépendants du marché que ce soit au niveau national qu'au niveau familial. Ainsi, dans la zone de la Politique régionale agricole de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAP), 48 pour cent des marchandises importées sont des produits pour lesquels la sous-région est compétitive: céréales, produits laitiers et viande. Le coût de ces marchandises importées a doublé entre 1994 et 2004. En Mauritanie, entre 75 et 80 pour cent des besoins en céréales sont couverts par l'aide alimentaire ou des importations de même au Sénégal, qui est l'un des plus grands importateurs de riz au monde, avec le Nigeria et la Côte d'Ivoire.

Au niveau des familles, une grande partie des agriculteurs de subsistance sont dépendants du marché pour leur approvisionnement en nourriture de base pendant de nombreux mois de l'année car les récoltes sont souvent insuffisantes. Ainsi nombre d'entre eux ayant dû vendre leurs productions juste après la récolte, moment de l'année où les prix sont au plus bas, sont contraints d'acheter leur nourriture à crédit pendant la période de soudure à prix plus élevé, afin de payer leurs dettes.

La conséquence directe de la crise alimentaire mondiale de 2008 au niveau des ménages a été une baisse du pouvoir d'achat provoquée par les augmentations des prix des céréales dans la sous-région. Les nouvelles tendances haussières des prix des produits alimentaires enregistrées en 2011 sur les marchés internationaux

laissent présager de nouvelles tensions sur certains marchés locaux et une difficulté d'accessibilité accrue pour les ménages déjà fortement fragilisés aux cours des dernières années. Ces facteurs créent un cercle vicieux de pauvreté et de faible production qui fait que les problèmes d'accessibilité et de disponibilité d'aliments demeurent, avec les questions relatives à l'utilisation adéquate des aliments, les principales causes des difficultés alimentaires et nutritionnelles des populations, en particulier en milieu rural.

1.3 Des catastrophes naturelles récurrentes de plus en plus liées au changement climatique

La sécurité alimentaire et nutritionnelle des pays de la sous-région est aussi fortement affectée par les aléas climatiques et les défis environnementaux auxquels la sous-région fait régulièrement face. Conséquence du changement climatique, ces catastrophes naturelles ont augmenté en fréquence et en intensité, surtout dans le cas des événements climatiques extrêmes tels que la sécheresse et les inondations. L'impact des catastrophes naturelles est plus sévère sur les couches les plus pauvres et vulnérables de la population, en particulier sur celles dont les moyens d'existence dépendent de l'agriculture. Ces dernières sont en effet de plus en plus confrontées aux risques climatiques récurrents qui entraînent des déficits de production, des pertes de bétail et une disponibilité réduite des stocks halieutiques et forestiers.

Environ 65 pour cent de la population active ouest africaine et sahélienne, dont plus de la moitié sont des femmes, travaille dans le secteur agricole et sont ainsi tributaires des aléas climatiques et des facteurs environnementaux. Ceci est renforcé par le fait que la majorité de la production agricole est dédiée à la subsistance presque exclusivement basée sur l'agriculture pluviale et les systèmes extensifs d'élevage. D'ici 2100, les pertes estimées sur le secteur agricole en raison des aléas climatiques varieront entre 2 et 4 pour cent du produit intérieur brut (PIB) sous-régional.



Le régime pluviométrique, la végétation et la qualité des sols restent donc des facteurs environnementaux déterminants pour assurer la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Les cultures vivrières, principalement axées sur la production céréalière dans les pays sahéliens, dépendent essentiellement des

caractéristiques de la saison des pluies. Au cours des 50 dernières années, l'Afrique de l'Ouest et le Sahel ont connu une forte diminution des précipitations. Cette tendance s'est traduite en un processus historique d'aridification du climat dans la zone. La réduction la plus importante a eu lieu au Sahel, même si la baisse de la pluviométrie a également affecté les zones soudanienne et guinéenne⁷. En outre, ces changements de pluviométrie se sont traduits, surtout à partir de 2005, par des pluies de plus en plus irrégulières et violentes ayant causé des inondations récurrentes et par conséquent des dégâts aux infrastructures publiques, aux maisons, aux cultures et au bétail. Les changements climatiques, favorables ou non, modifieront la quantité et la qualité des pâturages et entraîneront de nouvelles formes de transhumance dans la sous-région avec une augmentation des risques d'affaiblissement du bétail, de transmission des maladies animales et de conflits sur les terres entre agriculteurs.

Les années 2009-2010 ont fourni des exemples de l'impact diversifié du changement climatique et de ses effets sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la sous-région. En 2009 l'irrégularité des pluies au Niger et au Tchad, dans le nord-est du Mali, le nord du Burkina Faso et l'extrême nord du Nigeria, a provoqué d'importants déficits de productions vivrières, de fourrages et d'eau d'abreuvement du bétail ayant directement contribué à la crise alimentaire et nutritionnelle dont plus de 10 millions de personnes ont été victimes en 2010.

Sénégal : Renforcer les capacités des bénéficiaires en gestion des risques de catastrophe

En 2009, les inondations au Sénégal ont affecté près de 40 000 foyers. Dans certaines zones rurales, les récoltes, les stocks de semences et les cultures ont toutes été emportées par les eaux. Face à l'urgence, la FAO a financé et mis en œuvre un projet visant à relancer les activités agricoles et renforcer les capacités de 2 500 ménages vulnérables touchés par les inondations dans la région de Saint Louis (nord du Sénégal). Au delà des distributions de semences et afin de renforcer les capacités des bénéficiaires à faire face aux aléas climatiques, des formations en Gestion des Risques de Catastrophe ont été organisées à destination de plus de soixante leaders communautaires. Ces formations ont porté sur la promotion de la résilience et du changement de comportement de chacun des acteurs locaux. Différents modules ont été organisés sur les liens entre le changement climatique et la sécurité alimentaire au Sahel, l'identification et l'évaluation des risques au niveau communautaire. Les participants ont été initiés à l'élaboration de plans de contingence et ont examiné des exemples pratiques de résilience communautaire sur les moyens et longs termes. A la suite de sessions initiales, les dirigeants locaux ont à leur tour démultiplié la formation au niveau des bénéficiaires. Des guides de démultiplication ont été réalisés et diffusés. Ces formations en Gestion des Risques de Catastrophe permettent de renforcer la capacité des ménages vulnérables à mieux réagir et résister aux aléas climatiques. En ce sens, elles peuvent être considérées comme un exemple de bonnes pratiques à dupliquer dans la sous-région.

En dépit de l'assistance fournie par les gouvernements et les organisations internationales, les moyens d'existence des ménages les plus vulnérables ont été fortement érodés causant des situations de surendettement, de perte d'actifs productifs, de perte de bétail et de migrations importantes. À la suite de cette crise alimentaire et pastorale, les taux de malnutrition - déjà élevés au Sahel, avant la crise de 2010 - ont dépassé les seuils critiques⁸. Contrairement à 2009, l'année 2010 a vu une saison des pluies très abondante qui a permis d'améliorer significativement les disponibilités alimentaires, mais qui a provoqué de graves inondations à l'origine de dégâts considérables sur les cultures. Un total d' 1,8 million de personnes a été touché et plus de 141 000 hectares de cultures vivrières et de rente ont été détruits surtout au Bénin (plus de 73 000 hectares) au Tchad (52 600 hectares), au Burkina Faso (6 500 hectares), au Niger (5 000 hectares) et dans une moindre mesure

7 OCDE. 2008. Atlas régional de l'Afrique de l'Ouest. Climat et changements climatiques. Paris.

8 Par exemple, les résultats de l'enquête nationale sur la nutrition au Niger en 2010 ont relevé un indicateur de malnutrition aiguë globale de 16,7 pour cent, valeur supérieure à ceux obtenus pendant la crise alimentaire de 2005.

au Ghana, au Mali, en Gambie, en Guinée, au Sénégal et en Sierra Leone. L'élevage a également été touché par les inondations qui ont causé la mort de nombreux bovins par noyade ou à cause de maladies liées à l'eau (plus de 70 000 pertes de tête de bétail au Niger et 3 000 au Mali).

Ces événements météorologiques extrêmes fragilisent encore les ménages vulnérables affectés en détruisant leurs moyens d'existence, en réduisant leur pouvoir d'achat et en affaiblissant leur capacité de résilience déjà réduite par des facteurs structurels comme la pauvreté, l'accès limité aux services de base et l'instabilité des prix alimentaires. La capacité des populations locales et des gouvernements à faire face aux catastrophes naturelles reste assez faible et les événements météorologiques extrêmes qui augmentent en fréquence et en impact dans le cadre du changement climatique mondial constituent des menaces directes à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel⁹.

Les Programmes d'action nationaux d'adaptation aux changements climatiques (PANA) fournissent un moyen aux pays les moins avancés d'identifier les activités prioritaires de nature à répondre à leurs besoins urgents et immédiats d'adaptation au changement climatique. Leur objectif principal est d'identifier en une liste de classement des activités d'adaptation prioritaires ainsi que des profils de projets conçus pour faciliter l'élaboration de propositions pour la mise en œuvre des PANA¹⁰. En l'Afrique de l'Ouest et au Sahel, 14 pays ont développé des PANA : Benin, Burkina Faso, Cape Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo.

1.4 Prévalence importante des maladies transfrontières des animaux et attaques de prédateurs

Les maladies transfrontières des animaux et les ravageurs des cultures constituent un risque très important pour le secteur agricole et l'élevage de la sous-région. Certaines maladies animales sont endémiques dans de nombreuses zones et les risques liés à leur présence sont susceptibles d'augmenter en raison de l'évolution de l'environnement et du réchauffement climatique, de l'intensification de l'agriculture, des changements de systèmes d'élevage, de la mondialisation des échanges et des mouvements, de la pauvreté et du manque général d'hygiène et de biosécurité. Les maladies animales ont un impact important sur les revenus des ménages pauvres, ainsi que sur l'accès à des protéines de qualité, et posent ainsi un défi important à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Le manque général d'informations récentes et précises sur le secteur de l'élevage, la faiblesse générale des services vétérinaires et d'élevage, l'absence ou l'inadéquation de la réglementation sur la production, sur le commerce et sur le contrôle zoo sanitaire au niveau des échanges sont autant d'obstacles à la prévention et au contrôle de ces maladies.

Par ailleurs, la sous-région présente des zones importantes de reproduction saisonnière de ravageurs comme le criquet pèlerin, le criquet sénégalais ou punaise rouge du cotonnier, les oiseaux granivores, les rongeurs ainsi qu'une vulnérabilité aux épidémies et aux invasions à grande échelle en conditions écologiques favorables. La reproduction saisonnière dans la sous-région se situe principalement dans les pays dits de « ligne de front » des invasions acridiennes (Tchad, Mali, Mauritanie et Niger). Le suivi régulier dans les zones de reproduction permet le contrôle à un stade précoce avant que ces zones ne soient plus étendues et difficiles à contenir¹¹. Le

⁹ PDDAA, Pilier III - Cadre pour la sécurité alimentaire.

¹⁰ Pour faciliter l'accès aux projets PANA, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a élaboré une base de données des PANA. En octobre 2008, le secrétariat de la CCNUCC avait reçu les PANA de 38 PMA.

¹¹ Jusqu'à présent, seule la Mauritanie a mis en place un cadre institutionnel pour la mise en œuvre d'une stratégie de lutte préventive contre le criquet pèlerin.

changement climatique influencera la présence des insectes ravageurs des cultures en raison de la corrélation directe entre le climat, les aires de distribution de certains groupes d'insectes et l'apparition de nouvelles zones de distribution. Les ravageurs typiques de la sous-région présentent une forte réactivité au climat et savent profiter des conditions favorables à leur multiplication et expansion. Par exemple, une augmentation de la pluviométrie, surtout au delà de la saison habituelle, et par conséquent l'élargissement des zones humides, peut être favorable au développement du criquet pèlerin et de la punaise rouge du cotonnier en augmentant le risque déjà posé sur les cultures par ces ravageurs.

Mauritanie - Contrôle de la fièvre de la vallée du Rift

En novembre 2010, la circulation du virus de la fièvre de la Vallée du Rift a été détectée en Mauritanie chez des patients et des animaux dans la Wilaya de l'Adrar. En décembre 2010, la situation de l'épidémie chez les humains se caractérisait par un taux de létalité de 20,7 pour cent et le virus avait déjà largement circulé dans la population animale, essentiellement chez les petits ruminants et les dromadaires. Face à cette situation, la FAO en étroite collaboration avec les services vétérinaires locaux et les autres parties prenantes, a mis en place des options de contrôle de l'épidémie visant d'une part à limiter l'expansion du virus pour éviter des pertes économiques ultérieures aux éleveurs, et d'autre part à réduire le risque de contagion pour les éleveurs, les producteurs et tous les autres groupes à risque. La stratégie de la FAO de lutte contre la fièvre de la Vallée du Rift est structurée selon le modèle suivant: coordination centrale de la crise à travers la mise en place d'un comité interministériel rassemblant les différents acteurs impliqués; détection et détermination de l'amplitude de la maladie chez les animaux à travers une surveillance active et passive, et le suivi des suspicions et des rumeurs; contrôle des mouvements d'animaux (flux commerciaux et migrations); information des populations à risque et sensibilisation publique; vaccination éventuelle des animaux dans les zones non infectées et/ou du cheptel sélectionné; lutte contre les insectes vecteurs du virus.



2. L'agriculture en Afrique de l'Ouest et au Sahel

L'Afrique de l'Ouest et le Sahel ont un potentiel d'environ 284 millions d'hectares de terres cultivables, y compris les jachères de longue durée, dont seulement 60 millions sont mis en valeur¹². À ce potentiel de terres cultivables, s'ajoutent plus de 215 millions d'hectares de pâturages localisés en zones sahélienne et sahélo-soudanienne. Un autre atout réside en la grande diversité des écosystèmes, source potentielle d'une diversification de la production permettant, non seulement d'exploiter au mieux les avantages comparatifs de la sous-région, mais aussi de favoriser l'émergence d'un marché sous-régional fondé sur les complémentarités écologiques. Plus de 55 pour cent de la population habite en milieu rural¹³ dont les trois quarts dans les sous-régions humides et les zones subhumides, 20 pour cent dans la zone semi-arides (Sahel) et 5 pour cent dans la zone aride¹⁴.

L'agriculture¹⁵ reste le principal secteur économique en Afrique de l'Ouest et au Sahel, en raison de sa contribution à l'alimentation des populations, à la création de la richesse globale et à la fourniture d'emplois et de revenus. Si l'économie rurale se diversifie (transformation des produits agricoles, exploitation minière, artisanat, commerce, transport et tourisme), elle est toujours dominée par les activités agricoles qui encore aujourd'hui sont l'essentiel du revenu de la population rurale¹⁶. Le secteur agricole contribue globalement pour environ 35 pour cent au PIB sous-régional, allant jusqu'au 60 pour cent du PIB national dans certains pays¹⁷. Le secteur agricole constitue le principal pourvoyeur d'emplois de la sous-région: plus de 60 pour cent de la population active de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel travaille et tire du secteur agricole l'essentiel de ses moyens d'existence.

12 Sur plus de 10 millions d'hectares de terres irrigables, moins de 10 pour cent sont mises en valeur à des fins de production de riz et de légumes.

13 FAO. La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011. Rome.

14 OCDE. 2007. Atlas régional de l'Afrique de l'Ouest. Monde rural et mutations agricoles. Paris.

15 Dans ce document, par le terme « agriculture » il faut entendre, l'agriculture, l'élevage, la sylviculture et la pêche.

16 OCDE. 2007. Atlas régional de l'Afrique de l'Ouest. Monde rural et mutations agricoles. Paris.

17 Les exportations de produits agricoles représentent le 15,3 pour cent des exportations totales de biens et services de la sous-région.

D'un point de vue climatique, la sous-région est divisée en zones observant annuellement des précipitations différentes¹⁸:

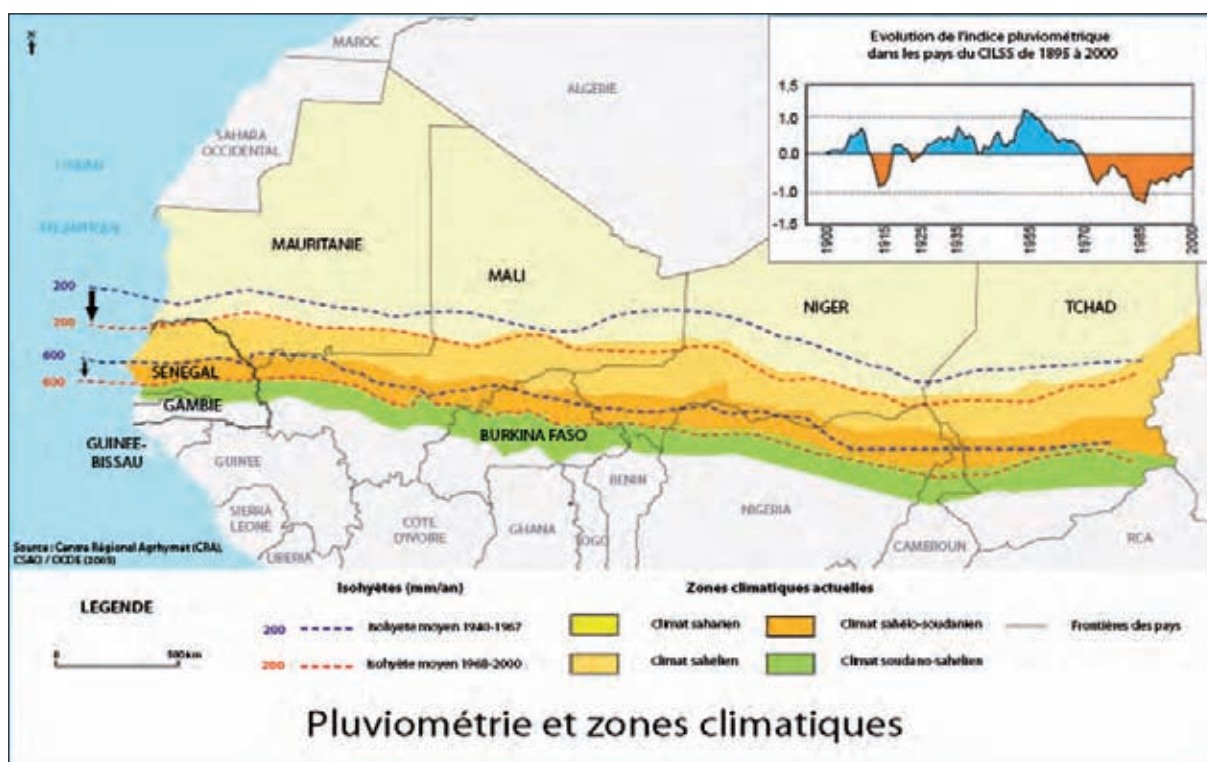
Zone aride: précipitations annuelles inférieures à 200 mm. Cette bande traverse six pays de l'Afrique de l'Ouest continentale: Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad.

Zone sahélienne: pluviométrie annuelle moyenne entre 200 et 600 mm. Cette zone, essentiellement composée de savanes et d'arbustes, couvre le sud de la Mauritanie, les parties du nord du Mali, du Niger, et du Tchad, le centre et le nord du Sénégal et du Burkina Faso.

Zone soudanaïenne: précipitations annuelles entre 800 et 1 200 mm. Les régions suivantes en font partie : le sud du Burkina Faso, le sud du Mali, du Niger et du Sénégal ainsi que le nord de la Gambie et de la Côte d'Ivoire. La savane est beaucoup plus dense que dans la précédente zone, les arbres y sont beaucoup plus présents, et des forêts clairsemées apparaissent.

Zone guinéenne: pluviométrie annuelle comprise entre 1 400 mm et 1 800 mm. Les forêts guinéennes se composent d'une série de zones à végétations distinctes allant de forêts humides le long de la côte, de marais d'eau douce en forêts (par exemple, dans le delta du Niger), à des forêts semi-décidues intérieures avec des saisons sèches prolongées. Cette zone concerne la majeure partie de la sous-région: le sud de la Casamance au Sénégal, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Sierra Leone, le Liberia, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin.

Processus d'aridification au Sahel entre les périodes 1940-1967 et 1968-2000¹⁹



18 Pour des raisons pratiques, ce document répartit les pays de la sous-région en deux groupes principaux selon leurs caractéristiques climatiques et géographiques: les pays sahéliens (Burkina Faso, Cap Vert, Mauritanie, Mali, Niger, Sénégal et Tchad) et les pays côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Nigeria, Sierra Leone et Togo).

19 OCDE. 2006. *Atlas régional de l'Afrique de l'Ouest*. Zone écologique fragile des pays du Sahel. Paris.

2.1 Les systèmes de production agricole

Dans les différentes zones climatiques d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, on rencontre les principaux **systèmes de production agricole** suivants:

- L'agriculture pluviale à base de mil et de sorgho, en combinaison avec l'élevage, dans les zones sahéliennes et nord soudaniennes.
- Le pastoralisme (élevage extensif de camelins, bovins, ovins et caprins) dans les zones sahéliennes et pré-désertiques au nord.
- L'agriculture pluviale à base de sorgho, maïs et riz pluvial, en combinaison avec l'élevage semi intensif et les cultures de rente comme le coton, l'arachide et l'arboriculture fruitière dans les zones soudaniennes et guinéennes.
- L'agriculture pluviale à base de maïs, bananes plantain, tubercules et racines en combinaison avec les cultures de rente comme le cacao et le café dans les zones à régime pluviométrique bimodal des zones côtières du golfe de Guinée.
- L'agriculture de décrue le long des grands fleuves traversant le Sahel.
- L'agriculture irriguée dans les grands aménagements hydro agricoles le long des lits des grands fleuves pour la culture du riz et de la canne à sucre.
- L'agriculture irriguée des cultures maraîchères, de l'arboriculture fruitière et de la floriculture.

Dans les grands agro-écosystèmes de la sous-région, la plupart des économies et des populations dépendent de l'agriculture de semi-subsistance et plus de la moitié de la population qui habite en zone rurale, dépend directement des cultures locales. L'essor de la population a nécessité une augmentation de la production agricole. Cette augmentation s'est faite au travers de l'expansion des terres cultivées et la culture des terres marginales sujettes à l'érosion plutôt que par le biais de l'amélioration du potentiel des cultures. Cela a eu comme effet le renforcement de la dégradation de l'environnement causée par l'érosion et l'épuisement des nutriments des sols, conduisant à l'appauvrissement de la fertilité des terres²⁰.

En outre, la productivité des sols a diminué en raison du raccourcissement de la durée de la jachère. Un autre facteur de risque dans le secteur agricole ouest-africain, est la pluviométrie, élément déterminant de la production agricole. Les précipitations dans les sous-régions semi-arides et subhumides d'Afrique de l'Ouest et du Sahel sont très variables et peu fiables et influent sur la productivité agricole. Des pratiques agricoles ont été mises au point en réponse à ces risques climatiques, car la zone couverte par l'irrigation est assez limitée.

Parallèlement aux productions céréalières, **l'élevage** joue un rôle important dans l'ensemble des pays sahéliens et contribue pour environ 10 à 15 pour cent du PIB (Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Mauritanie). Les revenus issus de l'élevage constituent très souvent la première source de revenus monétaires des ménages ruraux sahéliens²¹ et les produits dérivant de l'élevage constituent également une importante source de protéine (viande, lait). Le pastoralisme transhumant (70 à 90 pour cent de l'élevage bovin est transhumant) mode de production particulièrement adapté à certains écosystèmes sahélo-sahariens, est à l'origine d'activités très diversifiées qui contribuent à la réduction de la vulnérabilité des populations défavorisées: échanges

20 Agricultural Systems. 2007. Soil organic carbon dynamics, functions and management in West African agro-ecosystems. 94 (1):13-25.

21 OCDE. 2006. *Atlas régional de l'Afrique de l'Ouest*. Zone écologique fragile des pays du Sahel. Paris.

commerciaux, partage des savoirs (élevage, agriculture, artisanat), main d'œuvre saisonnière etc. Ces dernières années les habitudes des éleveurs nomades en matière de parcours de transhumance ont changé pour s'adapter au changement climatique, à la pression agricole croissante, ainsi qu'aux contraintes environnementales qui ont modifié la quantité et la qualité des pâturages. Ainsi, le centre de gravité des activités d'élevage, autrefois situé dans les pays sahéliens, s'est progressivement déplacé vers le nord des pays côtiers. Ces changements peuvent être à l'origine de conflits considérables, que ce soit en raison de la colonisation agricole de la plaine traditionnellement utilisée pour le pâturage, de la transhumance dans les zones de terres cultivées ou de la gestion des ressources naturelles comme l'eau. Dans de nombreux cas, ces problèmes sont sous-régionaux²².



L'une des particularités du Sahel est la présence de **l'agropastoralisme** c'est-à-dire l'association de l'agriculture et de l'élevage au sein d'une même exploitation. Cette nouvelle forme d'exploitation des ressources est née de la stratégie des agriculteurs et des bergers afin de limiter les risques climatiques. La pratique agricole des bergers leur permet de limiter les achats de céréales durant la période de soudure tandis que les agriculteurs, en investissant dans le bétail, cherchent à diversifier et capitaliser leurs sources de revenus²³. Dans le système vivrier agro-pastoral, la culture dominante est le mil au nord et le sorgho plus au sud.

En Afrique de l'Ouest et au Sahel, il y existe environ 107 million d'hectares de forêt. Les **écosystèmes forestiers** fournissent de nombreux produits non ligneux comprenant des aliments, du fourrage, du bois de chauffage, des plantes médicinales et des matériaux de construction, précieux pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les moyens d'existence ruraux et les économies nationales. Dans la sous-région, la consommation de viande de brousse est élevée et comprend les oiseaux et leurs œufs, les insectes, les rongeurs et les mammifères, source importante de protéines dans le régime alimentaire des personnes vivant en proximité des forêts et des zones de jachère. En outre, les arbres constituent une ressource importante, soit comme source de nutriment du bétail pendant la saison sèche (par exemple l'acacia) soit comme source de revenus (par exemple, l'arbre du karité, la

22 OCDE. 2008. *Atlas régional de l'Afrique de l'Ouest*. Climat et changements climatiques. Paris.

23 OCDE. 2008. *Atlas régional de l'Afrique de l'Ouest*. Climat et changements climatiques. Paris.

FAO estime que la production totale de noix de karité est d'environ 600 000 tonnes par an), particulièrement pour les femmes de la sous-région. En effet, environ 4 à 5 millions de femmes sont engagées dans la collecte, le traitement et la commercialisation des noix et du beurre de karité qui constituent environ 80 pour cent de leurs revenus. Le beurre de karité est également utilisé comme matière grasse de cuisson, accompagnement aux aliments et soins de la peau.

Entre 1990 et 2005, il a été estimé que la couverture forestière avait diminué au rythme d' 1,2 millions d'hectares par an, ce qui est beaucoup plus élevé que la moyenne du continent. Cette diminution de l'espace forestier est due à la fragmentation de la couverture forestière, en particulier dans la zone humide. Ces changements sont dus à l'agriculture extensive (cacao, café, etc.), à la sylviculture (bois-énergie et exportations de bois), aux activités minières, au développement des infrastructures et aux incendies. La récolte du bois pour utilisation domestique a aussi un impact croissant sur la déforestation: en 2005, 90 pour cent de la couverture forestière a été utilisée à des fins commerciales et de nécessités énergiques des ménages²⁴.

En Afrique de l'Ouest et au Sahel, le secteur de la **pêche**²⁵ représente en moyenne 5 pour cent du PIB des pays de la sous-région. Il constitue une source de devises, d'emplois et d'alimentation pour plusieurs millions de personnes qui dépendent de la pêche, de la pisciculture, de la transformation et du commerce du poisson des eaux côtières et intérieures non seulement comme source de revenus mais aussi comme source importante de protéines. En effet, le poisson constitue plus de 50 pour cent des protéines animales consommées en Gambie, au Ghana et en Sierra Leone. Au cours des deux dernières décennies, le secteur de la pêche artisanale a connu un développement extraordinaire et aujourd'hui environ 90 pour cent de la production liée à la pêche dans la sous-région provient de la pêche artisanale. Dans un pays comme la Mauritanie, la pêche artisanale fournit 80 pour cent des emplois.



24 OCDE. 2007. *Atlas régional de l'Afrique de l'Ouest*. Monde rural et mutations agricoles. Paris.

25 Dans ce document, la pêche renvoie à la pêche en mer et continentale (lac, fleuve et rivière).

Les secteurs de la pêche et de l'aquaculture sont également touchés par les changements environnementaux et démographiques qui ont eu lieu durant les dernières années. Les changements et la variabilité climatique produisent une modification des stocks de poisson et, le doublement de la population en une génération, a fortement augmenté la demande en poissons et produits halieutiques. Aussi, de nombreux stocks de poissons sont surexploités, souvent comme conséquence de concessions accordées aux pêcheurs étrangers, tant dans les eaux côtières que dans les eaux intérieures. En outre, surtout dans le cas des eaux intérieures, les stocks ont été touchés par la pollution et la dégradation des habitats. La majorité de la population ouest-africaine et les industries de la plupart des pays membres de la Commission sous-régionale des pêches sont concentrées en zone côtière. Ceci est à l'origine d'une pollution domestique et industrielle dont les conséquences sur l'environnement sont très importantes. En outre, les activités de pêche intensive (flottes industrielles qui souvent pratiquent la pêche hauturière, illicite, non déclarée et non réglementée) ainsi que certaines modalités de pêche comme les chaluts de fond, peuvent détruire les habitats (rochers, herbiers). Par exemple, certains pêcheurs artisanaux évoquent le chalutage comme l'une des causes de la diminution de certaines espèces tels que les mérus en Afrique de l'Ouest.

Améliorer les variétés et la production de riz en Guinée-Bissau

En Guinée-Bissau le riz est la base de l'alimentation. L'expansion de la culture du cajou a fait décroître la production nationale de riz et l'instabilité politique récurrente a affaibli le système de recherche au point qu'il est devenu non fonctionnel. Par conséquent, au fil des ans, les variétés locales de riz ont perdu leurs caractéristiques, il n'y a plus des semences proprement dites et les rendements sont très bas. Dans ce contexte, la FAO a pris contact avec l'ONG Africa Rice et en collaboration avec l'Institut national de recherche agricole a testé différentes variétés de riz dans les bas-fonds et les mangroves. Ces variétés ont été sélectionnées parmi les plus performantes de la région. La sélection des variétés s'est faite selon la méthode participative de sélection des variétés en collaboration avec les agriculteurs intéressés par cette initiative. Cette méthode expérimentée au niveau des centres de recherche de Countuboel et Caboxanque va être répliquée dans chaque écosystème du pays, afin de permettre à très court terme la diffusion de ces nouvelles variétés auprès des paysans en vue de remplacer les variétés dégénérées.

2.2 Les questions de genre dans l'agriculture

Il est indispensable de porter une attention accrue à l'analyse selon le genre ainsi qu'à l'identification des besoins et capacités respectifs des femmes et des hommes de manière différenciée, pour mettre en œuvre des interventions liées à la gestion des risques de catastrophe. Les femmes jouent un rôle fondamental à tous les niveaux des systèmes alimentaires dans la sous-région. Elles représentent plus de 43 pour cent de la population active du secteur agricole dans la sous-région et plus de 19 pour cent des ménages ruraux sont dirigés par une femme²⁶. Elles sont souvent responsables de la gestion de petites parcelles de terre au niveau familial ou de petits jardins autour de la maison et sont également très actives dans la mise en valeur des grandes parcelles du ménage. Ainsi, à l'exception du labour, elles effectuent les autres tâches: le désherbage et la récolte. Les enfants s'occupent de chasser les oiseaux dans les parcelles de riz.

Les femmes jouent également un rôle dans les pêches artisanales ou commerciales, en tant qu'entrepreneuses ou travailleuses, avant, pendant et après les captures. Par exemple, dans les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest, les « mamans-poissons » jouent un rôle de premier plan: elles ont en général leur propre capital et participent

26 FAO, PAM. 2010. L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde: combattre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées. Rome.

directement et activement à la coordination des filières du poisson, de la production à la vente²⁷. Les femmes jouent aussi un rôle très important dans la transformation agricole (pâte d'arachide, huile d'arachide, huile de palme rouge, beurre de karité, etc.) et dans l'élevage des petits ruminants et des volailles, qui constituent une source de revenus fondamentale pendant les périodes de soudure.

En Afrique de l'Ouest et au Sahel les femmes sont plus vulnérables que les hommes aux crises et aux catastrophes naturelles dans la mesure où leur accès aux moyens de production, notamment au crédit, aux intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires), aux matériels agricoles et à la terre, est plus limité. Par exemple, la discrimination liée au genre en termes d'accès aux droits de propriété officiellement reconnus, ainsi que les systèmes fonciers coutumiers, ont pour effet d'accroître la vulnérabilité des femmes aux effets des catastrophes climatiques telles que la sécheresse.

En outre, leurs conditions de travail sont plus difficiles que celles des hommes. Les femmes pauvres en milieu rural d'Afrique de l'Ouest et du Sahel travaillent habituellement plus d'heures par jour que les hommes dans des circonstances similaires. Au Burkina Faso, par exemple, la journée moyenne de travail des hommes est de 8,5 heures, tandis qu'elle est de 14 heures pour les femmes. En outre, la pénibilité du travail est beaucoup plus élevée pour les femmes, elles transportent sur leur tête de lourdes charges vers les marchés, récoltent le bois de chauffage, etc. L'évaluation de la pauvreté rurale du Fonds international du développement agricole (FIDA) estime que la femme dans la sous-région consacre en moyenne entre 1 et 2,5 heures par jour pour le transport. Deuxièmement, les tâches des femmes rurales sont physiquement pénibles, tant pour des raisons culturelles que de pauvreté.

Améliorer les droits de propriété foncière des femmes au Niger

Les femmes représentent 80 pour cent du total des bénéficiaires des interventions d'urgence et de réhabilitation de la FAO au Niger, prévoyant des activités de contre saison et de distribution de petits ruminants. Une attention particulière est mise sur les femmes soutiens de famille et mères d'enfants souffrant de malnutrition. La cession de terres à des groupements féminins contribue à améliorer l'accès des femmes à la terre et à l'eau. Les droits fonciers de ces bénéficiaires sont ainsi garantis pour des durées de plus de cinq ans par les commissions foncières décentralisées, ce qui est fondamental compte tenu du fait que traditionnellement, les femmes ne disposent ni de droits de propriété, ni d'une sécurité foncière. Des intrants agricoles (semences, outils, engrais, etc.) sont également fournis pour aider les femmes à cultiver leurs périmètres maraîchers. Les principaux résultats de ces interventions sont: 1) une augmentation d'au moins deux mois de la couverture alimentaire du ménage ainsi que la possibilité de séchage et de conservation des produits sur plusieurs mois coïncidant avec la période de soudure juin-octobre; 2) une augmentation du revenu moyen par ménage généré par le maraîchage (de l'ordre de 30 000 Fcfa par bénéficiaire, déduction faite de l'autoconsommation et autres dons) qui représente un peu plus de 40 pour cent du revenu trimestriel des ménages pauvres et très pauvres et plus de 33 pour cent du revenu des ménages moyens et plus nantis lors de la période janvier, février et mars (Save the Children, The Household Economy Approach, mai 2009); 3) une diminution du taux de malnutrition aigue globale des enfants qui est passée de 9,9 pour cent à 7,3 pour cent et celui de la malnutrition modérée de 9,4 pour cent à 6,8 pour cent (Save the Children, The Household Economy Approach, mai 2009); 4) une amélioration de la qualité de l'huile et des revenus des femmes ainsi qu'une réduction des temps des travaux et des charges grâce à la fourniture de semences d'arachide et de kits d'extraction d'huile aux groupements féminins.

27 FAO, PAM. 2010. L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde: combattre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées. Rome.



3. Les facteurs de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

Sur la base des caractéristiques de la sous-région et du secteur agricole présentées dans les deux chapitres précédents, les facteurs suivants de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ont été identifiés:

- Les inégalités structurelles et la pauvreté:
 - le pouvoir d'achat insuffisant;
 - les moyens d'existence limités;
 - l'accès aux ressources réduit (questions de genre);
 - le faible niveau de scolarité.
- L'instabilité politique;
- La forte tendance à l'urbanisation et l'exode rural;
- La dépendance aux importations en provenance des marchés étrangers pour l'approvisionnement de la nourriture;
- La baisse de l'accès à la nourriture des ménages à cause de:
 - l'augmentation des prix des denrées alimentaires;
 - la baisse des prix des cultures de rente;
 - le manque de disponibilité de nourriture lors des années déficitaires en pluies.
- La diversité alimentaire insuffisante et les mauvaises habitudes alimentaires;

- Le sous-développement du secteur agricole:
 - les faibles niveaux d'investissements dans la production des cultures;
 - la désorganisation des filières agricoles stratégiques;
 - le manque de contrôle sur la gestion des forêts et investissement dans une gestion durable des forêts;
 - le manque de soutien au développement de petites et moyennes entreprises forestières.
- Le type de pratiques agricoles (agriculture de subsistance, cultures de rente et monoculture agricole) diffusées et l'élevage du bétail nomade (zones pastorales) comme unique source de moyens d'existence augmentant la dépendance des marchés et la vulnérabilité aux catastrophes naturelles;
- La dégradation des ressources naturelles (érosion et ensablement des terres, ensablement et pollution des points d'eau, baisse de fertilité des sols, perte de biomasse, disparition de la faune);
- Les maladies animales transfrontières et les ravageurs de cultures;
- Les catastrophes naturelles;
- Le changement climatique.





4. Approche de gestion des risques de catastrophe : les défis dans la sous-région

En vue d'appliquer une approche de gestion des risques de catastrophe au secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les défis les plus importants identifiés dans la sous-région sont les suivants:

- **Renforcement institutionnel et intégration de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les politiques et les systèmes de réduction et gestion des risques de catastrophe:** les secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ne sont pas encore suffisamment considérés et intégrés dans les politiques de réduction et de gestion des risques de catastrophe au niveau national et sous-régional. En outre, les systèmes et pratiques de réduction et de gestion des risques de catastrophe ne sont pas encore totalement intégrés dans les politiques agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle. C'est pour cette raison qu'il faut promouvoir un renforcement des capacités institutionnelles impliquées dans la gestion des risques de catastrophe au niveau sous-régional et national et une augmentation de la participation des autorités – surtout au niveau local – dans la programmation des interventions de préparation, d'atténuation et de réponse aux crises ainsi que dans les activités de réhabilitation et transition au développement. Il serait aussi opportun d'encourager le développement de la législation sur la gestion des risques de catastrophe afin que la dimension sécurité alimentaire et nutrition soit prise en compte et que des mécanismes de coordination et de liaison des acteurs impliqués soient mis en place.
- **Analyse des risques et de la vulnérabilité:** l'absence ou l'accès limité à des données détaillées, fiables et actualisées (sur la sécurité alimentaire, la nutrition, la vulnérabilité, l'état des marchés, les modes de vies des différents groupes de moyens d'existence, les mécanismes habituels d'adaptation aux chocs, les systèmes des semences, les régimes fonciers, la santé animale) reste un défi dans de nombreux pays de la sous-

région. En outre, les données ne sont pas toujours basées sur une analyse de genre. Ce déficit de données pertinentes entrave l'analyse correcte de la situation sur le terrain et l'élaboration de cartographies des risques et de la vulnérabilité, ainsi que la conception d'interventions de réponse rapides, ciblées et efficaces et les capacités à prévoir la demande alimentaire et à assurer les approvisionnements alimentaires. Par ailleurs, les différentes méthodes de collecte de données utilisées en dépit de la volonté d'harmonisation des instances régionales empêchent les comparaisons dans différentes zones d'un pays, entre les pays et dans le temps. L'adoption de méthodologies communes de collecte et d'analyse des données facilitera la compréhension des problèmes et la préparation d'interventions de réponse aux urgences coordonnées et cohérentes. D'autre part, l'échange d'information entre les ministères sectoriels n'est pas systématique (ce qui entraîne d'importants retards dans la publication et la diffusion des résultats des enquêtes clés) et les fonctions de collecte de données et de rapportage sont souvent exclues des processus d'élaboration des politiques²⁸. En revanche, au niveau régional, le Dispositif régional de prévention et de gestion des crises alimentaires (PREGEC) permet le partage d'informations sur la situation alimentaire en cours et prévue ainsi que les opérations mises en œuvre pour y répondre. Il est ainsi nécessaire de renforcer les systèmes d'information déjà opérationnels, de consolider les capacités des acteurs nationaux impliqués, et de conduire des études standards permettant d'améliorer la compréhension des risques et vulnérabilités dans la sous-région.

- **Systèmes d'alerte précoce (SAP):** ces systèmes sont essentiels pour l'évaluation et le suivi des risques et l'alerte sur les crises potentielles. Il existe, dans la sous-région, des initiatives nationales et locales qu'il est important de diffuser et de propager²⁹. Pourtant, au niveau national, lorsque les systèmes d'alerte précoce existent, ils tendent souvent à prioriser l'analyse des approvisionnements alimentaires au détriment de l'accessibilité et de l'utilisation alimentaire basée sur les moyens d'existence des ménages, ce qui empêche d'identifier les vulnérabilités et de formuler des plans de préparation et de réponse adéquats. Ainsi, au niveau communautaire, les ménages ont rarement accès à des systèmes d'alerte précoce qui intègrent leurs systèmes de connaissances traditionnelles. L'établissement et la promotion de l'utilisation de systèmes d'alerte précoce auprès des acteurs nationaux et locaux ainsi que le renforcement des capacités restent une priorité pour assurer la disponibilité de données fiables et de qualité ainsi que d'analyses pour la prise de décisions. Il serait également propice de renforcer la mise en place et l'utilisation de systèmes d'alerte précoce qui prennent en considération les différentes menaces pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, telles que les inondations, les maladies transfrontières des animaux et des plantes – y compris les maladies des poissons et les ravageurs.
- **Bonnes pratiques de prévention et d'atténuation des risques systématiquement identifiées et diffusées:** dans l'optique de protéger les moyens d'existence liés à l'agriculture et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, il est essentiel de réduire les risques sous-jacents et de renforcer la résilience des agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et forestiers. L'impact négatif des catastrophes naturelles et autres menaces à la sécurité

28 PDDAA, Pilier III - Cadre pour la sécurité alimentaire.

29 **Burkina Faso:** le SAP organise cinq enquêtes annuelles conjointes de suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle avec tous les partenaires intéressés (trois pour la campagne hivernale - installation, mi-parcours et fin de campagne - et deux enquêtes pour la détermination des zones à risques d'insécurité alimentaire en février et mai). En plus, une réunion mensuelle a été établie avec tous les acteurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle comme plateforme de dialogue et d'échanges d'informations.

Mauritanie: suite aux attaques acridiennes de 2003 et 2004, les dispositifs de surveillance ont été renforcés et ont permis la collecte régulière d'informations en 2010, l'évaluation des risques de propagation et la mise en œuvre d'opérations efficaces à partir de septembre 2010 qui ont ainsi empêché l'extension des résurgences à d'autres pays de la sous région.

Niger: le SAP collecte deux fois par an des données de disponibilité et d'accessibilité alimentaire qui ont aidé le gouvernement et la communauté internationale à réagir en 2010 face à la crise alimentaire, nutritionnelle et pastorale qui a sévi en 2010. Par ailleurs, des initiatives de systèmes communautaires d'alerte précoce et de réponse aux urgences ont été promues (SAP, CARE, etc.).

alimentaire et la nutrition peut être atténué efficacement et/ou prévenu par l'application de technologies et pratiques agricoles appropriées, telles que la sélection de variétés résistantes à la sécheresse, aux inondations, la diversification des cultures, l'élevage d'animaux résistants aux maladies, la conservation des fourrages ainsi que la gestion des ressources naturelles et l'utilisation durable des écosystèmes. La sous-région dispose de l'expertise et du savoir-faire d'experts ainsi que de technologies et de bonnes pratiques; toutefois, dans certains cas, les technologies et leurs diverses applications ne sont pas bien documentées ou l'information à ce propos est dispersée. La connaissance de certaines technologies plus performantes demeure limitée, ce qui freine leur appropriation et le développement de leur utilisation. Certaines technologies et pratiques, mieux connues dans certains pays que d'autres, pourraient être facilement adoptées et utilisées par la suite par d'autres pays de la sous-région. Cela permettrait ainsi de promouvoir des technologies éprouvées, tout en bénéficiant davantage aux communautés vulnérables et aux petits agriculteurs.



- **Préparation aux situations d'urgence:** l'établissement, le développement et l'amélioration de mesures et de mécanismes de prévention des risques, d'analyse et de suivi de la situation agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont essentiels pour améliorer le niveau de préparation aux situations d'urgence et, en ce faisant, assurer une réponse efficace aux menaces alimentaires et agricoles ainsi que pour réduire l'impact négatif de ces événements sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et sur les moyennes d'existence des populations affectées. Les capacités de préparation pour faire face à l'ampleur et à la récurrence des crises qui touchent l'Afrique de l'Ouest et le Sahel sont encore faibles tant aux niveaux gouvernemental que communautaire. Il est donc nécessaire de renforcer ces capacités à travers des activités de préparation spécifiques telles que la préparation de plans de contingence et des modes opératoires normalisés, l'établissement de systèmes efficaces de coordination entre les parties prenantes, la préparation de lignes directrices sectorielles et multisectorielles pour l'aide d'urgence, afin de s'assurer que tous soient prêts et puissent donner une réponse rapide et efficace.

- **Coordination:** une action concertée et plus efficace entre tous les acteurs concernés et engagés dans la sécurité alimentaire et la nutrition est fondamentale. Dans le cadre des interventions d'urgence, les gouvernements nationaux ne sont pas toujours en mesure de prendre l'initiative ou de déterminer les modalités et les zones d'intervention. Les agences internationales sont souvent confrontées à des difficultés pour traduire leur appui en engagements concrets sur le terrain. Les ONG, quant à elles, opèrent généralement dans des endroits spécifiques et sont donc limitées dans leur capacité à servir de points focaux pour la coordination à grande échelle, la logistique et la gestion de l'information. Il est ainsi important de renforcer ces domaines:
 - Gestion de l'information: amélioration de l'échange d'informations, entre les acteurs concernés, avant, pendant et après une crise;
 - Logistique: avoir les ressources et les stocks (par exemple, à travers des programmes de multiplication de semences améliorées³⁰, fourrage et outils au niveau communautaire) nécessaires et la capacité de mobiliser ces ressources; utilisation des modes opératoires normalisés pour l'amélioration de la communication et de l'efficacité opérationnelle dans la réponse; accessibilité de certaines zones (problèmes de sécurité);
 - Approche coordonnée parmi les secteurs: pour assurer une action globale et concertée, il est nécessaire de renforcer la coordination des interventions avec d'autres secteurs (santé, nutrition, WASH, développement local) relatifs à la sécurité alimentaire;
 - Clusters Sécurité Alimentaire: établissement, renforcement et fonctionnement au niveau sous-régional et national.
- **Intégration de la sécurité alimentaire et de la nutrition:** les causes de la malnutrition sont complexes, multisectorielles et interdépendantes. Elles sont l'expression de la vulnérabilité des individus à l'insécurité alimentaire et sanitaire. La malnutrition affecte surtout les ménages défavorisés et pauvres dont les membres ne peuvent produire ou obtenir une nourriture adéquate³¹ et qui ont une éducation nutritionnelle très faible. La malnutrition aiguë est généralement un phénomène soudain qui apparaît lors de la détérioration rapide des conditions alimentaires et sanitaires des populations, ce qui peut arriver à la suite d'une catastrophe. Il est donc nécessaire d'assurer que les ménages bénéficient d'interventions de protection, de renforcement et de diversification de leurs moyens d'existence pour augmenter la disponibilité et l'accès à la nourriture, et que ces interventions soient couplées à des formations nutritionnelles pour améliorer l'utilisation des aliments et à des sessions de sensibilisation à la gestion des risques de catastrophe. Une approche coordonnée de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des moyens d'existence est cruciale pour restaurer et améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages les plus vulnérables et de ceux qui sont gravement touchés par les chocs climatiques et socioéconomiques. Une approche intégrée de la parité hommes-femmes devrait être davantage privilégiée et associer les « maris³² » et les autorités locales, souvent représentées par des hommes, dans les programmes nutritionnels.

Améliorer le bien-être alimentaire et nutritionnel – dans le cadre d'une approche fondée sur les moyens d'existence durable – présente deux avantages: en premier lieu, cet objectif se focalise sur la population et insiste sur la nécessité de renforcer les capacités locales pour se préserver face aux chocs alimentaires et

30 La disponibilité de semences améliorées issues du programme de multiplication de semences appuyé par la FAO a été cruciale lors de la crise alimentaire 2010 au Niger pour répondre aux besoins exprimés par le gouvernement.

31 Les facteurs déterminants la disponibilité et l'accès aux aliments sont la production agricole ainsi que la structure et le fonctionnement des marchés alimentaires et le renforcement et la diversification des moyens d'existence.

32 L'expérience de « l'école des maris » développée par le Fonds des Nations Unies pour la population pourrait être adaptée dans le curriculum des champs-écoles-paysans comme thème transversal.

sanitaires, et ainsi promouvoir le bien-être nutritionnel; en second lieu, une polarisation sur l'amélioration du bien-être nutritionnel facilite l'articulation entre les interventions de divers secteurs, tels que la santé, l'agriculture et le développement communautaire. Ces interventions multisectorielles sont essentielles pour aider les communautés à faire face aux risques qui menacent leurs moyens d'existence et leur bien-être nutritionnel à long terme. Cette approche doit se traduire aussi dans une analyse causale et multisectorielle qui produit des données fiables et des informations correctes pour la formulation des programmes multisectoriels.

- **Amélioration des liens entre l'urgence, la réhabilitation et le développement:** les interventions humanitaires et de réponse aux crises doivent être complétées par des approches à plus long terme, et envisager des systèmes de sécurité sociale. Un exemple est « l'approche à deux voies » – twin track approach – adoptée par la FAO, le FIDA et le PAM en cas d'urgence. Cette approche encourage à traiter les priorités immédiates de sécurité alimentaire et de développement durable en améliorant la productivité et la résilience. Des solutions complémentaires aux interventions traditionnelles doivent être recherchées pour promouvoir une aide adaptée et efficace aux populations touchées par des situations d'urgence alimentaire et liées à l'agriculture. Il est fondamental d'aider les personnes vulnérables à accéder aux revenus et aux infrastructures ainsi qu'à accumuler des biens, et établir des moyens de subsistance durables, tout particulièrement pour les populations vivant dans les pays en situation de crise prolongée. L'appui aux institutions et aux communautés est donc essentiel pour faire face aux crises prolongées.



5. La FAO en Afrique de l'Ouest et au Sahel

La FAO est actuellement présente, de par ses Bureaux de pays, dans toute la sous-région et ses activités sont coordonnées par le Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest à Accra (Ghana)³³. Dans certains pays, les Bureaux de la FAO sont soutenus par des unités de coordination des urgences et de la réhabilitation. Dans cette optique, un Bureau sous-régional des urgences et de la réhabilitation en Afrique de l'Ouest/Sahel a été créé à Dakar (Sénégal) en août 2006 dans l'objectif de fournir une orientation stratégique pour le programme d'urgence et de réhabilitation de la FAO sur le terrain et assurer la liaison entre les différents Bureaux de la FAO et le réseau humanitaire existant dans la sous-région et basé à Dakar.

Présence des Equipes d'Urgence et de Réhabilitation de la FAO en Afrique de l'Ouest/Sahel



33 La Mauritanie et le Tchad sont couverts par les bureaux sous-régionaux de Tunisie et Libreville respectivement.



6. L'approche de la FAO en matière de gestion des risques de catastrophe (DRM)

La vision de la FAO est celle d'un monde libéré de la faim et de la malnutrition où l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer les conditions de vie de chacun, et particulièrement des plus pauvres dans une optique économiquement, socialement, et écologiquement durable.

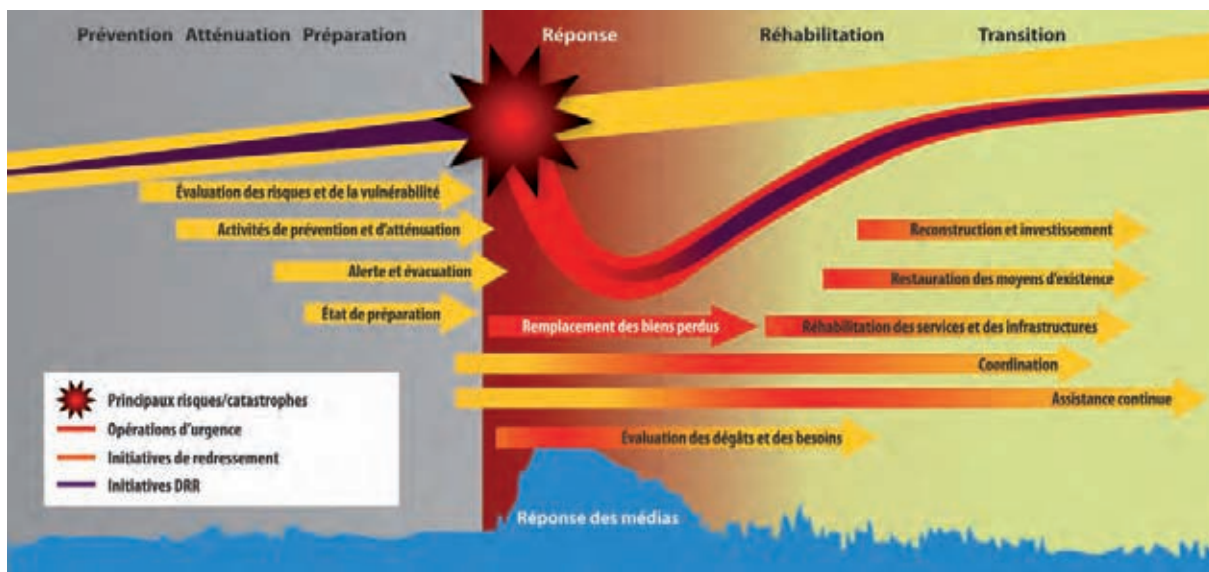
Les catastrophes sont un facteur de risque pour l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier pour les populations vulnérables et pauvres qui dépendent de l'agriculture. Les secteurs de l'alimentation, de la nutrition et de l'agriculture ont un rôle fondamental à jouer dans l'accroissement de la résilience des populations vulnérables aux crises et peuvent aider à leur redressement. La FAO est la principale agence spécialisée du système des Nations Unies dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La FAO possède une capacité opérationnelle dans les situations d'urgence ainsi que de solides compétences techniques et une vaste expérience en matière de développement durable. La FAO offre des conseils techniques visant à intégrer la préparation, la prévention et l'atténuation des risques, l'intervention d'urgence et le redressement, et soutient la transition vers le développement, couvrant tous les éléments et les phases de la gestion des risques de catastrophe.

Afin de répondre aux questions du rapport de l'évaluation externe indépendante publiée en 2007, la FAO a formulé un nouveau Cadre stratégique s'étalant sur une période de dix ans (2010-2019) pour orienter, à moyen et à long termes, les travaux de l'Organisation. Dans ce Cadre stratégique, la FAO a consacré un objectif stratégique (OS I) à la gestion des risques de catastrophe : « Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles ». Cet objectif stratégique est subdivisé en trois résultats organisationnels:

- **Le résultat 1 (R1):** La vulnérabilité des pays aux crises, menaces et situations d'urgence est réduite grâce à une meilleure préparation et à l'intégration de la prévention et de l'atténuation des risques dans les politiques, programmes et interventions.
- **Le résultat 2 (R2):** Les pays et les partenaires réagissent plus efficacement aux crises et aux situations d'urgence grâce à des interventions liées à l'alimentation et à l'agriculture.
- **Le résultat (R3):** Les pays et les partenaires ont amélioré la transition et les liens entre l'urgence, la réhabilitation et le développement.

Le cadre de gestion des risques de catastrophe est organisé en piliers de façon à identifier temporellement et conceptuellement les différentes actions de l'approche DRM: avant, pendant et après la catastrophe. Les actions DRM visent à renforcer les capacités et la résilience des familles et des communautés à protéger leurs vies et moyens d'existence, par des mesures permettant d'éviter (prévention) et de limiter (atténuation) les effets adverses et de mettre en place des systèmes fiables d'alerte précoce.

Cadre FAO de Gestion des Risques de Catastrophe



Dans le cadre de la DRM, la FAO:

- Soutient les gouvernements et ses partenaires afin d'intégrer la DRM dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation. Une stratégie de réduction des risques, en dépit de son efficacité, ne saurait éliminer les interventions d'urgence.
- Vise à sauvegarder et reconstruire les moyens d'existence agricoles et ruraux aussi rapidement que possible lorsque la capacité d'adaptation des communautés dans la phase post-catastrophe est dépassée.
- Traite les crises et les catastrophes ayant un impact sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et la nutrition: les catastrophes naturelles, les maladies transfrontières des animaux et des plantes, les urgences économiques et sociales (y compris la hausse des prix et le VIH/SIDA) et les urgences complexes ainsi que les crises prolongées.

La promotion du respect des principes humanitaires (humanisme, impartialité, indépendance et neutralité) pendant la réponse aux situations d'urgence est au cœur des activités de la FAO. L'Organisation a ainsi identifié six principes directeurs qui sous-tendent son action en matière de gestion des risques de catastrophe:

1. Travailler dans une approche participative, centrée sur les personnes, axée sur les processus;
2. Construire sur ce qui existe déjà (par exemple, les connaissances locales traditionnelles, les méthodes testées avec succès et les capacités des institutions et organisations existantes);
3. Assurer la complémentarité des actions et des liens avec d'autres acteurs, y compris le gouvernement, les agences des Nations Unies, les donateurs, les ONG, les organisations de la société civile et le secteur privé;
4. Mettre l'accent sur le renforcement des capacités des communautés et des gouvernements et institutions à tous les niveaux, pour soutenir un processus de réplication des bonnes pratiques;
5. Mettre l'accent sur la parité homme-femme à travers une analyse des besoins et un ciblage sensibles aux questions de genre;
6. Promouvoir des approches « fondée sur les droits » et avec le but de « ne pas nuire ».

Suivant la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles (ISDR)³⁴, la FAO participe aux mécanismes de coordination du Système des Nations Unies en matière de réduction des risques de catastrophe. Le travail de la FAO dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe contribue à la gestion du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015. La Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, qui s'est tenue du 18 au 22 janvier 2005 à Kobe (Hyogo, Japon), a adopté le Cadre d'action pour 2005-2015: pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes. Occasion exceptionnelle de promouvoir une approche stratégique et systématique de la réduction de la vulnérabilité et de l'exposition aux aléas, elle a souligné la nécessité de bâtir des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes et a mis en évidence les moyens d'y parvenir.

Dans ce contexte, la FAO a développé un Programme cadre sur la réduction et la gestion des risques de catastrophe qui aborde en particulier la prévention, la préparation et l'atténuation des risques. Ce Programme adopte une approche interdisciplinaire et multisectorielle qui intègre les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la sylviculture et de la gestion des ressources naturelles, répondant ainsi à la diversité des moyens de subsistance des petits agriculteurs et à l'ensemble de complexes facteurs qui constituent des risques de catastrophe dans les zones rurales.

En outre, le Programme adopte une perspective écosystémique et une approche des moyens de subsistance comprenant la gestion intégrée des ressources comme la terre et l'eau, en vue de promouvoir la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles d'une manière équitable, et d'assurer des moyens de subsistance durables. Ce Programme est basé sur quatre piliers: 1) la gouvernance et le renforcement des institutions; 2) l'évaluation des risques pour la sécurité alimentaire et l'alerte précoce; 3) la préparation pour des interventions efficaces; et 4) les technologies et les pratiques agricoles pour la prévention et l'atténuation. Chaque pilier a un objectif spécifique et apporte une contribution directe à l'une des priorités du Cadre d'action de Hyogo.

³⁴ L'ISDR a été ratifiée en l'an 2000 par les États membres des Nations Unies pour donner suite à la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (1990-1999). Cette Stratégie internationale vise une réduction considérable des pertes dues aux catastrophes et l'avènement de collectivités et de nations résilientes face aux catastrophes - en tant que condition essentielle du développement durable.



7. Outils et lignes directrices de la FAO

Dans le cadre de la gestion et la réduction des risques de catastrophe, la FAO, depuis 1970, a développé des outils et lignes directrices et renforcé des systèmes d'alerte précoce pour mieux prévenir et répondre aux menaces et urgences agricoles³⁵.

Les principaux sont listés ci-dessous:

SMIAR – Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture

SMIAR fournit des rapports de synthèses par pays renseignant sur la situation actuelle en matière de sécurité alimentaire. Ces rapports, émis quatre fois par an, couvrent l'état de la campagne agricole en cours, les perspectives de récolte pour les principales cultures vivrières de base et la situation de l'élevage. En outre, ils fournissent des estimations et des prévisions sur la production céréalière et les importations, et rendent compte des derniers développements en matière de prix et de politiques alimentaires.

EMPRES – Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes

La mission d'EMPRES est de promouvoir le confinement et le contrôle des maladies et des ravageurs épidémiques, ainsi que des menaces sur la sécurité alimentaire en encourageant la coopération internationale pour l'alerte précoce, l'intervention rapide, la recherche, et la coordination.

³⁵ À noter que les informations recouvrant les domaines techniques dans lesquels intervient la FAO ont été puisées dans les sites y afférents.

Un des objectifs d'EMPRES est donc de soutenir la prévention et l'alerte précoce dans l'ensemble de la filière alimentaire:

- **EMPRES santé animale:** GLEWS – Système mondial d'alerte précoce et de réponse pour les principales maladies animales y compris les zoonoses
Le GLEWS est une initiative commune de la FAO, de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Il fonctionne en synergie en combinant et coordonnant les mécanismes d'alerte et d'intervention des trois organisations. Grâce au partage de l'information sur les éclosions de maladies animales et l'analyse épidémiologique, l'initiative GLEWS vise à améliorer le système mondial d'alerte précoce ainsi que la transparence entre les pays. La composante de réponse viendra compléter les systèmes existants de réponse de la FAO, de l'OIE et de l'OMS afin de fournir une réponse rapide aux situations d'urgence internationale coordonnée contre les maladies animales.
- **EMPRES protection des plantes:** ECLO – Centre d'intervention antiacridienne d'urgence
ECLO coordonne l'assistance d'urgence aux pays touchés par des invasions de criquet pèlerin. Le centre surveille continuellement la situation acridienne et les priorités pour l'assistance sont basées sur l'information quotidienne fournie par les unités nationales de lutte antiacridienne et les services de protection des végétaux des pays affectés, complétée par les rapports et l'avis du personnel de la FAO sur le terrain. ECLO travaille avec la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale, qui est responsable de la coordination des activités antiacridiennes dans les neuf pays dits de cette région.
- **EMPRES sécurité sanitaire des aliments**
Parmi ses objectifs, ce programme vise à identifier les sources de menaces potentielles et imminentes pour la santé humaine associées à la sécurité et la salubrité de l'approvisionnement alimentaire et d'évaluer la probabilité de telles menaces et leurs conséquences ainsi que de veiller à ce que ces risques soient contrôlés.

IPC – Classification intégrée de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire

L'IPC est un outil standardisé pour décrire la sévérité de la situation alimentaire et nutritionnelle. Basé sur des données quantitatives et qualitatives, l'IPC classe les situations de sécurité alimentaire dans différentes phases de gravité aux niveaux national et sous-national et permet une analyse de comparabilité régionale. Développé en 2004 en Somalie et puis étendu aux autres régions de l'Afrique, l'outil et l'approche IPC sont mis en œuvre et développés par un consortium informel d'organisations spécialisées dans l'analyse de la sécurité alimentaire (FAO, PAM, CARE International, Oxfam GB, le Réseau du système d'alerte précoce contre la famine [FEWS NET³⁶], Save the Children [US et UK] et le Centre commun de recherche de la Commission européenne), qui sont aussi responsables de la cohérence de l'application de l'IPC et de son développement global. Des structures de gouvernance dédiées (Comité directeur, Unité de coordination et Groupe technique de travail) ont été mises en place au niveau global pour le développement stratégique, technique et institutionnel de l'IPC.

L'approche analytique et le processus d'analyse consensuel de l'IPC ont soulevé un intérêt en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel où le Comité Permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) avait déjà développé depuis dix ans un cadre harmonisé d'analyse permanente de la vulnérabilité courante, le Cadre Harmonisé (CH). Depuis trois ans la FAO participe au dialogue mené par le Comité Technique du Cadre Harmonisé

³⁶ Le FEWS NET est un Réseau du système d'alerte précoce financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international qui collabore avec des partenaires internationaux, régionaux et nationaux pour fournir des informations opportunes et rigoureuses d'alerte précoce et de vulnérabilité sur des questions de sécurité alimentaires en évolution.

et par le CILSS pour développer techniquement le CH et ses outils et valoriser sa mise en œuvre en Afrique de l'Ouest et au Sahel. L'intégration de certains éléments de l'IPC dans le CH a été finalisé et a donné lieu à une note méthodologique.

Dans la perspective de mieux répondre aux situations d'urgence agricole, la FAO a également développé, en collaboration avec ses partenaires, une série de lignes directrices pour soutenir les opérations d'urgence et de réhabilitation:

- Le manuel de coordination des *clusters* de la FAO;
- Le kit d'outils pour la nutrition dans les situations d'urgence (Cluster Nutrition) ;
- Les lignes directrices pour l'évaluation de la formulation des programmes en cas d'urgences agricoles;
- Le guide pour l'évaluation des résultats des interventions agricoles d'urgences auprès des bénéficiaires;
- Le kit d'évaluation des moyens d'existence³⁷;
- Les directives sur les missions d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires;
- Les directives sur la protection et la promotion d'une bonne nutrition en situation de crise et de relèvement;
- Les directives et normes de secours au bétail³⁸;
- Les directives de la FAO sur la gestion des pesticides;
- Les directives de la FAO sur les engrais et leurs applications;
- Les spécifications des engrais minéraux;
- L'analyse des systèmes de gestion des risques de catastrophe;
- Les applications agricoles des prévisions relatives au climat et aux inondations³⁹.

La FAO a aussi élaboré des lignes directrices sur les questions de genre dans les programmes d'urgence et de réhabilitation:

- Les directives en vue d'interventions contre la violence sexuelle dans les situations de crise humanitaire;
- Le passeport pour l'intégration d'une perspective de genre dans les programmes d'urgence⁴⁰ consiste en un recueil de questions-clé qu'il convient de se poser en situation d'urgence pour collecter les données qui orienteront la conception d'interventions d'urgence tenant compte des différences fondées sur le sexe.
- Le programme d'analyse socioéconomique selon le genre pour les urgences et la réhabilitation⁴¹.

37 En collaboration avec le Bureau international du travail.

38 En collaboration avec plusieurs partenaires.

39 En collaboration avec plusieurs partenaires.

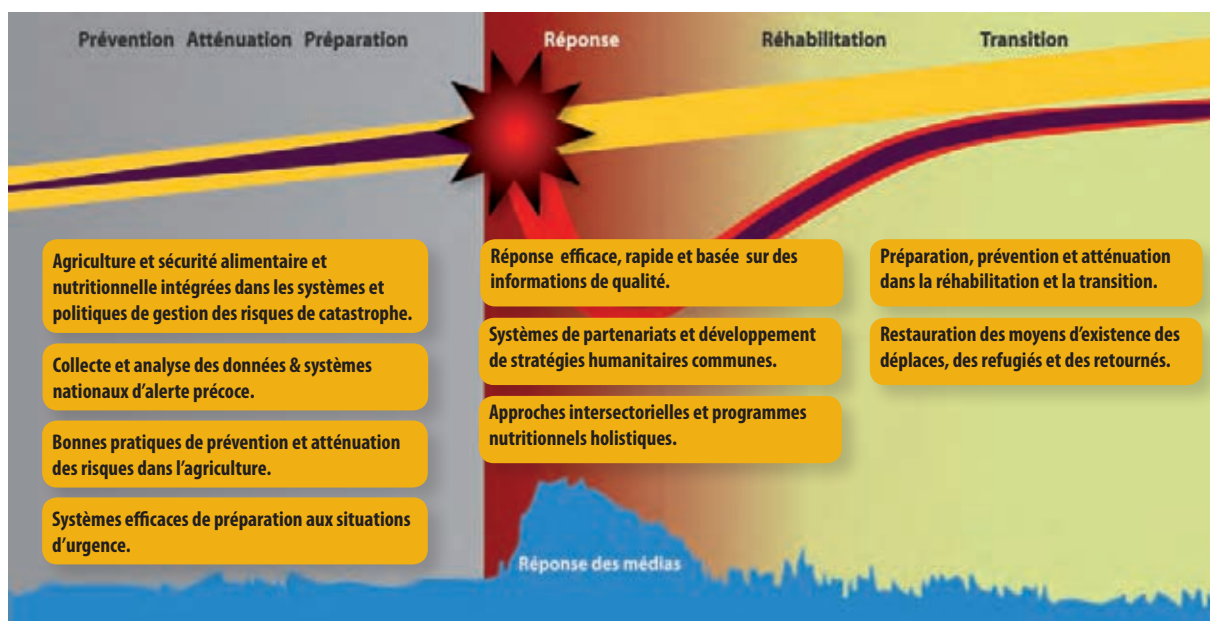
40 En collaboration avec le PAM.

41 En collaboration avec le PAM.



8. Actions prioritaires de la FAO dans la gestion des risques de catastrophe en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Cette stratégie propose une série d'objectifs et d'activités prioritaires basés sur les facteurs de vulnérabilité et les défis identifiés dans la sous-région. Chaque objectif, y compris les activités correspondantes, contribue à l'accomplissement d'un résultat organisationnel de la FAO. Pour la prévention, préparation et atténuation des risques, quatre objectifs ont été identifiés en ligne avec les quatre piliers du Programme cadre sur la réduction et la gestion des risques de catastrophe. Les objectifs pour chaque élément du cycle de la gestion des risques de catastrophe sont illustrés dans le graphique suivant:



MATRICE DES OBJECTIFS ET DES ACTIVITÉS PRIORITAIRES

RÉSULTATS DE L'ORGANISATION	PROBLÈMES/DÉFIS IDENTIFIÉS	OBJECTIFS	ACTIVITÉS
<p>OR 1 : La vulnérabilité des pays aux crises, menaces et urgences est réduite à travers une meilleure préparation et intégration de la prévention et de l'atténuation de l'impact des risques dans les politiques, programmes et interventions.</p>	<p>Renforcement institutionnel et intégration de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les politiques et les systèmes de réduction et gestion des risques de catastrophe.</p>	<p>1. Les gouvernements et les acteurs concernés sont sensibilisés et engagés à considérer et inclure effectivement les secteurs de l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition dans les politiques et systèmes de gestion des risques de catastrophe.</p>	<p>1.1 Établir des partenariats stratégiques avec les parties prenantes en matière de gestion et réduction des risques de catastrophe en Afrique de l'Ouest et au Sahel (CEDEAO, le Centre africain des applications de la météorologie pour le développement, etc.).</p> <p>1.2 Plaidoyer pour l'introduction de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les politiques de gestion et réduction des risques de catastrophe et plaidoyer pour l'introduction de mécanismes de gestion et réduction des risques de catastrophe dans les politiques des secteurs de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la nutrition).</p> <p>1.3 Fournir un soutien technique dans la programmation et la mise en œuvre des initiatives de gestion et réduction des risques de catastrophe au niveau sous-régional – en particulier à la CEDEAO – et aux dispositifs nationaux.</p> <p>1.4 Contribuer à une analyse des systèmes de gestion et réduction des risques de catastrophe dans X pays de la sous-région.</p> <p>1.5 Plaidoyer pour l'introduction des composantes nutritionnelles dans les politiques du secteur de l'agriculture afin d'aborder la persistance de taux élevés de malnutrition globale.</p> <p>1.6 Participer à l'Initiative de partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants (Initiative REACH¹) (niveau sous-régional et national).</p> <p>1.7 Organiser des formations spécifiques visant les techniciens (haut à moyen niveau) du gouvernement local/départemental, des agences de développement agricole et rural et des partenaires du développement (ONG ou autres) travaillant dans la gestion et réduction des risques de catastrophe et/ou les agents de vulgarisation des secteurs de l'agriculture, l'élevage, la sylviculture et de la pêche.</p> <p>1.7a Formation sur l'analyse institutionnelle des systèmes de gestion des risques de catastrophe.</p> <p>1.7b Formation destinée aux communautés sur la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique.</p> <p>1.7c Formations destinées aux acteurs du secteur sur les normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage (niveau communautaire et institutionnel).</p>

RÉSULTATS DE L'ORGANISATION	PROBLÈMES/DÉFIS IDENTIFIÉS	OBJECTIFS	ACTIVITÉS
<p>OR 1 : La vulnérabilité des pays aux crises, menaces et urgences est réduite à travers une meilleure préparation et intégration de la prévention et de l'atténuation de l'impact des risques dans les politiques, programmes et interventions.</p>	<p>Analyse des risques et de la vulnérabilité et SAP.</p>	<p>2. La collecte et l'analyse des données sur la sécurité alimentaire et la nutrition sont régulières dans la sous-région et un soutien technique est fourni pour le développement et/ou le renforcement des systèmes nationaux d'alerte précoce.</p>	<p>2.1 Coordonner la participation de la FAO aux évaluations conjointes (marché, saison agricole, sécurité alimentaire et nutritionnelle) au niveau sous-régional et national avec les Ministères de l'agriculture, le CILSS, FEWS NET, le PAM et les agences des Nations Unies.</p> <p>2.2 Participer au Groupe sécurité alimentaire et nutrition (niveau sous-régional et national) et au Groupe de travail multidisciplinaire d'analyse de la sécurité alimentaire (par exemple, CH ou IPC en Côte d'Ivoire).</p> <p>2.3 Promouvoir une analyse des questions de genre en matière de risques et vulnérabilités.</p> <p>2.4 Préparer une cartographie des aléas climatiques et des risques à base communautaire dans X pays pilotes.</p> <p>2.5 Développer et/ou renforcer les SAP nationaux et améliorer les méthodologies existantes.</p> <p>2.6 Accompagner les partenaires sous-régionaux et nationaux, dont le CILSS, dans le développement et mise en œuvre du Cadre harmonisé à travers : <ul style="list-style-type: none"> – le soutien au développement du Cadre harmonisé dans des pays pilotes (pays côtiers/pays sahéliens); – la continuation du soutien à la mise en œuvre de l'IPC en Côte d'Ivoire. </p>
	<p>Bonnes pratiques de prévention et d'atténuation des risques systématiquement identifiées et diffusées.</p>	<p>3. Les pays et les partenaires sont sensibilisés et informés sur les bonnes pratiques pour la prévention et l'atténuation des risques dans l'agriculture.</p>	<p>3.1 Identifier, tester et diffuser les bonnes pratiques de prévention et d'atténuation des risques à l'agriculture dans la sous-région telles que les lignes de roche, les brise-vents, les haies vives, les pare-feux, les interventions dans la nutrition et l'élevage (par exemple, opération de déstockage au Niger en 2011).</p> <p>3.2 Mettre à jour des bases de données FAO sur les bonnes pratiques de prévention et d'atténuation des risques à l'agriculture (Technologie pour l'agriculture [TECA], Étude mondiale des approches et des technologies de conservation [WOCAT]).</p> <p>3.3 Capitaliser et partager les résultats des expériences fructueuses menées en renforcement des capacités des communautés en gestion et réduction des risques de catastrophe.</p> <p>3.4 Contribuer au développement de modules de formations en gestion et réduction des risques de catastrophe appliqués à l'Afrique de l'Ouest et au Sahel et des manuels à l'intention des acteurs locaux et agents de terrain.</p>

RÉSULTATS DE L'ORGANISATION	PROBLÈMES/DÉFIS IDENTIFIÉS	OBJECTIFS	ACTIVITÉS
<p>OR 1 :</p> <p>La vulnérabilité des pays aux crises, menaces et urgences est réduite à travers une meilleure préparation et intégration de la prévention et de l'atténuation de l'impact des risques dans les politiques, programmes et interventions.</p>	<p>Préparation aux situations d'urgence.</p>	<p>4. Les pays et les partenaires ont développé et/ou amélioré des systèmes efficaces de préparation aux situations d'urgence.</p>	<p>4.1 Présider ou participer activement aux groupes de travail pour la préparation aux crises et aux réunions de coordination au niveau sous-régional ou national telles que le Groupe de travail régional de préparation et réponse aux situations d'urgence , le Groupe de travail thématique du Comité permanent interorganisations sur le relèvement accéléré et autres groupes de travail ad hoc.</p> <p>4.2 Fournir un soutien technique à la préparation de plans de contingence sectoriels et intersectoriels prenant en compte l'agriculture et la sécurité alimentaire.</p> <p>4.3 Promouvoir le développement, l'adoption et le partage des procédures standards d'urgence.</p> <p>4.4 Élaborer une cartographie du fonctionnement des systèmes de semences dans les pays de la sous-région.</p> <p>4.5 Classer les variétés de semences par zones/pays en tenant compte des préférences des populations locales.</p> <p>4.6 Promouvoir la production de semences améliorées à cycle court au niveau des organisations de producteurs.</p> <p>4.7 Préparer des calendriers cultureaux dans les pays où ils ne sont pas encore disponibles et procéder à une actualisation de ceux existants.</p> <p>4.8 Renforcer les mesures de contrôle et de réponse dès le déclenchement de maladies animales transfrontières:</p> <ul style="list-style-type: none"> – préparer et diffuser des directives sur la gestion et réponse dès le déclenchement de maladies animales transfrontières; – organiser des simulations de réponse dès le déclenchement de maladies animales transfrontières. <p>4.9 Améliorer la connaissance de la filière aliment pour bétail en Afrique de l'Ouest et au Sahel.</p> <p>4.10 Promouvoir la création des stocks de fourrage au niveau communautaire lorsque nécessaire comme complément des interventions d'urgence dans le secteur de l'élevage.</p> <p>4.11 Préparer et distribuer des directives sur l'aide d'urgence dans le secteur de la pêche et aquaculture.</p>

RÉSULTATS DE L'ORGANISATION	PROBLÈMES/DÉFIS IDENTIFIÉS	OBJECTIFS	ACTIVITÉS
<p>OR 2 : Les pays et partenaires améliorent leurs réponses aux crises et urgences par des interventions liées à l'agriculture et l'alimentation.</p>	<p>Coordination dans les secteurs suivants : gestion de l'information, logistique, approche coordonnée parmi les secteurs, Clusters Sécurité Alimentaire.</p>	<p>5. Les réponses aux situations d'urgence visant à restaurer les moyens d'existence sont efficaces, rapides et basées sur des informations de qualité.</p>	<p>5.1 Appuyer les moyens d'existence agricoles, y compris l'élevage, la sylviculture et la pêche à travers les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – accès aux semences et autres intrants/équipements agricoles à travers des distributions directes et/ou foires et/ou coupons; – transferts monétaires, micro-crédit; – jardins potagers; – meilleure vulgarisation des principes de micro-fertilisation; (minérale et organique) spécialement dans le contexte sahélien; – interventions dans les secteurs de l'élevage (vaccination), du déstockage/restockage; – distribution d'aliments concentrés, de fourrage/eau; – distribution d'outils (filets, bateaux, cages) et intrants aux pêcheurs. <p>5.2 Fournir des avis techniques aux gouvernements et autres parties prenantes.</p> <p>5.3 Développer un système d'évaluation post-crise efficace et ponctuel qui prenne en compte les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – systèmes de semences; – régimes fonciers; – santé animale; – pêche et aquaculture; – entreprises forestières à petite échelle.
		<p>6. Le leadership sectoriel et les réponses coordonnées sont renforcés à travers des systèmes de partenariats et le développement de stratégies humanitaires communes.</p>	<p>6.1 Appuyer les gouvernements concernés dans leur rôle de coordination des réponses aux urgences.</p> <p>6.2 Participer activement dans les mécanismes de réponse coordonnée du Système des Nations Unies: le processus d'appel commun (en particulier dans l'analyse du contexte pour la préparation de la stratégie sectorielle), les appels d'urgence et autres mécanismes.</p> <p>6.3 Appuyer l'activation et le fonctionnement du Cluster Sécurité Alimentaire en cas de besoin en collaboration avec les gouvernements concernés.</p> <p>6.4 Assurer une bonne transition des clusters en situation d'urgence vers les groupes sectoriels en transition et développement.</p> <p>6.5 Plaidoyer pour une participation de la FAO aux évaluations post-crise et projets conjoints avec les gouvernements concernés, les agences des Nations Unies et les acteurs concernés.</p> <p>6.6 Faciliter l'échange d'information avec les gouvernements concernés et les partenaires.</p>

RÉSULTATS DE L'ORGANISATION	PROBLÈMES/DÉFIS IDENTIFIÉS	OBJECTIFS	ACTIVITÉS
<p>OR 2 :</p> <p>Les pays et partenaires améliorent leurs réponses aux crises et urgences par des interventions liées à l'agriculture et l'alimentation.</p>	<p>Intégration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les politiques, les interventions et les plans multisectoriels.</p>	<p>7. Des approches intersectorielles et des programmes nutritionnels holistiques pour atteindre une couverture plus large et un impact plus profond sont adoptés.</p>	<p>7.1 Intégrer les composantes de sécurité nutritionnelle dans les plans et projets de réponse aux urgences de la FAO:</p> <ul style="list-style-type: none"> – éducation nutritionnelle associée aux jardins potagers; – mise en place de petites unités de transformation des aliments fortifiés; – jardins scolaires; – démonstrations participatives de cuisine; – vulgarisation des cultures à haute valeur nutritive et sous-utilisées (fonio, Monringa, Ziziphus et feuilles de manioc); – accroître l'accès aux semences de cultures très nutritives pour les ménages avec des enfants souffrant de malnutrition.

RÉSULTATS DE L'ORGANISATION	PROBLÈMES/DÉFIS IDENTIFIÉS	OBJECTIFS	ACTIVITÉS
<p>OR 3 :</p> <p>Les pays et partenaires ont amélioré la transition et les liens entre l'urgence, la réhabilitation et le développement.</p>	<p>Amélioration des liens entre l'urgence, la réhabilitation et le développement.</p>	<p>8. Les pratiques de préparation, prévention et atténuation des risques sont intégrées dans les interventions de réhabilitation, transition et développement.</p>	<p>8.1 Contribuer à la programmation et à l'identification des interventions agricoles prioritaires dans les plans de transition nationaux.</p> <p>8.2 Appuyer la formation aux techniques de production maraîchère et la commercialisation des produits agricoles et laitiers.</p> <p>8.3 Promouvoir le warrantage:</p> <ul style="list-style-type: none"> – habituel: pour augmenter l'accès aux intrants et stocks de soudure ainsi qu'améliorer les revenus; – social: mécanisme de relèvement précoce en lien avec la distribution d'intrants aux plus vulnérables en période de crise. <p>8.4 Soutenir l'introduction d'une composante de formation aux technologies et pratiques agricoles de prévention et atténuation des risques et d'adaptation au changement climatique dans les écoles d'agriculture de terrain – écoles pratiques d'agriculture².</p> <p>8.5 Multiplication de semences au niveau communautaire et introduction de nouvelles variétés (à cycle court et résilientes au changement climatique).</p> <p>8.6 Promouvoir des pratiques agro-forestières (par exemple, acacia apple-ring) et l'intégration d'actions spécifiques au secteur forestier dans les plans de réhabilitation nationaux.</p> <p>8.7 Préparation de plans de réduction des risques et d'adaptation au changement climatique spécifiques aux secteurs de la pêche et des forêts.</p> <p>8.8 Formation en matière de résolution des conflits liés à la gestion des ressources (pâturage versus terres arables).</p> <p>8.9 Interventions visant à améliorer la gestion des ressources en eau à travers:</p> <ul style="list-style-type: none"> – le développement et/ou la réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles, l'aménagement des puits maraîchers, l'équipement de pompes, l'irrigation localisée, le suivi et la formation technique; – la valorisation des bas-fonds (maraîchage, fourrages irrigués, etc.) à travers la mise en place de seuils de micro-barrages, de puits peu profonds, de forages, de pompes, de réseaux de distribution d'eau et de formations aux pratiques d'irrigation et techniques spécifiques aux cultures maraîchères; – réhabilitation des points d'eaux pour une amélioration de l'accès à l'eau pour le bétail.

RÉSULTATS DE L'ORGANISATION	PROBLÈMES/DÉFIS IDENTIFIÉS	OBJECTIFS	ACTIVITÉS
OR 3 : Les pays et partenaires ont amélioré la transition et les liens entre l'urgence, la réhabilitation et le développement.	Amélioration des liens entre l'urgence, la réhabilitation et le développement.	8. Les pratiques de préparation, prévention et atténuation des risques sont intégrées dans les interventions de réhabilitation, transition et développement.	8.10 Favoriser la culture associative des communautés rurales autour d'activités de production semencière, de commercialisation et de transformation des produits agricoles par des sensibilisations et des formations à la gestion coopérative. 8.11 Former des agents communautaires en santé animale et soutenir les programmes de vaccination et de protection du bétail contre les épizooties.
		9. Les moyens d'existence des populations déplacées et/ou réfugiées et/ou retournées à la suite de conflits et/ou catastrophes naturelles sont restaurés.	9.1 Les capacités de production des populations déplacées, des réfugiés et des retournées sont restaurées et renforcées à travers des activités de soutien de leurs moyens d'existence ainsi que de ceux des communautés hôtes: <ul style="list-style-type: none"> – participer à la facilitation des accords locaux favorisant l'accès à la terre des populations retournées et/ou réinstallées; – renforcer les capacités des personnes retournées et/ou réinstallées et des communautés d'accueil dans la gestion de ressources naturelles; – participer à la récupération environnementale et la remise en état des sites qui abritaient les déplacés.

TABLE FOOTNOTES:

1. REACH est une initiative de partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants.
2. L'apprentissage porte sur l'amélioration des modes de cultures et s'appuie sur l'observation, l'analyse et l'expérimentation de nouvelles idées par les membres du groupe, et ce dans leurs propres champs. L'approche des écoles pratiques d'agriculture s'appuie sur le concept et le principe d'un apprentissage centré sur la population. Les écoles organisent des réunions hebdomadaires avec les agriculteurs, pendant tout le cycle de production – de la plantation à la récolte – pour suivre l'évolution des cultures, mesurer le niveau d'humidité des sols, identifier les créatures nuisibles et celles qui ont une action bénéfique – les vers de terre et les araignées – et pratiquer des expérimentations de terrain. Les animateurs des écoles sont généralement des vulgarisateurs ou des agriculteurs ayant acquis une expérience dans une autre école d'agriculture de terrain.



9. Partenaires

Cette stratégie sera mise en œuvre en coordination et collaboration avec les principaux acteurs dans le domaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition ainsi que de la gestion et réduction des risques de catastrophe dans la sous-région, parmi lesquels les institutions et organisations sous-régionales, les gouvernements, les agences du Système des Nations Unies, les ONG, les organisations professionnelles agricoles et les organisations paysannes, les bailleurs de fonds et toutes les parties prenantes.

La FAO travaille de concert avec plusieurs institutions sous-régionales ouest-africaines sur les questions agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Parmi ces institutions, figure le CILSS, regroupant neuf pays de la sous-région (Burkina Faso, Cap Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad), dont le mandat est de s'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et dans la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification, pour un nouvel équilibre écologique au Sahel. En matière de situations d'urgence, la FAO collabore avec le Département des affaires humanitaires et sociales de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest, qui est chargé d'organiser et de coordonner la réponse humanitaire en cas de crises, de conflits et de catastrophes.

Parmi les institutions nationales, la FAO coopère régulièrement avec le Ministère de l'agriculture, le Ministère de l'environnement, le Ministère du commerce et le Ministère de la santé ainsi qu'avec les compétents selon le type d'interventions. D'autres institutions jouent aussi un rôle clé dans la gestion et la réduction des risques de catastrophe, telles que les services nationaux de protection civile, les secrétariats exécutifs du Conseil national de sécurité alimentaire/Système d'alerte précoce et les associations nationales des agriculteurs.

La FAO a établi des partenariats solides au niveau sous-régional et national avec de nombreuses agences du Système des Nations Unies, principalement, le PAM, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'OMS, OCHA, le PNUD et le HCR ainsi que la Banque mondiale, les ONG internationales et nationales, la FICR et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge ainsi que le FEWS NET et le Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA).

En outre, au niveau sous-régional, la FAO participe aux groupes de coordination humanitaire tels que le Groupe sous-régional de coordination humanitaire ainsi qu'aux réunions d'échange d'informations organisées par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest⁴². La FAO est également membre de nombreux groupes de travail et d'initiatives au niveau sous-régional et national qui regroupent les représentants des institutions gouvernementales, des agences des Nations Unies, des ONG, des bailleurs de fonds, et des autres parties prenantes et qui fonctionnent tel un forum d'échange d'informations, d'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle ainsi que de coordination dans la préparation et la réponse aux crises.

Parmi ces groupes, on trouve le Groupe de travail sous-régional de sécurité alimentaire et nutrition, le Groupe de travail sous-régional de préparation et réponse aux situations d'urgence, le Groupe de travail sous-régional de nutrition, l'Initiative REACH, les dispositifs régionaux de prévention et de gestion des crises alimentaires (projet PREGEC du CILLS et le Réseau de prévention des crises alimentaires de l'Organisation de coopération et de développement économiques), les missions conjointes (conduites par le CILSS, le FEWS NET, la FAO, le PAM, et les gouvernements concernés) de suivi de la sécurité alimentaire, suivi des marchés et évaluation des récoltes.

⁴² Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest a été établi par le Secrétaire Général des Nations Unies en 2002 comme Bureau régional de consolidation de la paix avec le mandat d'améliorer les contributions de l'ONU pour la réalisation de la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest.

BIBLIOGRAPHIE

AFRICAN UNION. 2010. *Report of the Second Ministerial Conference on Disaster Risk Reduction.*

Service météorologique espagnol (AEMET), FAO et l'Organisation météorologique mondiale (OMM). 2009. *Compte rendu de l'atelier international sur l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest.*

CEDEAO. 2010. *Outline of Humanitarian Affairs Policy.*

Centre international d'agriculture tropicale (CIAT) et FAO. 2004. *Towards Effective and Sustainable Seed Relief Activities.*

CILSS. 2004. *Vingt ans de prévention des crises alimentaires au Sahel – Bilan & Perspectives.*

ECOWAP. *Regional Agricultural Policy for West Africa.*

FAO. Juin 2010. *Dimitra Bulletin – Femmes rurales, genre et développement.* Rome.

FAO. 2011. *Communiquer le genre pour le développement rural.* Rome.

FAO. 2009. *The West African Regional Integrated Production and Pest Management (IPPM) Programme.* Rome.

FAO. 2005. *Protecting and Promoting Good Nutrition in Crisis and Recovery.* Rome.

FAO. 2011. *The State of Food and Agriculture 2010-2011: Women in Agriculture, closing the Gender Gap for Development.* Rome.

FAO. 2003. *Gestion de terres arides et parité hommes-femmes.* Rome.

FAO. 2008. *Disaster Risk Management System Analysis – A guidebook.*

FAO et autres. 2009. *Normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage – LEGS.* Rome.

FAO et BIT. 2009. *The Livelihood Assessment Tool-Kit.* Rome.

FAO et PAM. 2010. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde – Combattre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées.* Rome.

FAO et FIDA. *Water and the Rural Poor – Interventions for improving livelihoods in Sub-Saharan Africa.* Rome.

OCDE. 2006. *Atlas régional de l'Afrique de l'Ouest: Zone écologique fragile des pays du Sahel.* Paris.

OCDE. 2007. *Atlas régional de l'Afrique de l'Ouest: Le monde rural et les mutations agricoles.* Paris.

OCDE. 2008. *Atlas régional de l'Afrique de l'Ouest: Le climat et les changements climatiques.* Paris.

PDDAA. *Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine.*

TerrAfrica (préparé par WOCAT et coordonné par la FAO et les Nations Unies). 2011. *Sustainable Land Management in Practice – Guidelines and Best Practices for Sub-Saharan African.*

UNDP. 2010. *Human Development Report 2010.*

UNICEF. 1998. *The state of the world's children – Focus on Nutrition.*

CEDEAO - www.ecowas.int

CILSS - www.cilss.bf

Conservation International - www.conservation.org

FAO - www.fao.org

FAO et les urgences - www.fao.org/emergencies/fr

FAO et les urgences Afrique de l'Ouest - www.fao.org/emergencies/country_information/list/regional/westafricasahel/en

FEWSNET - www.fews.net/Pages/default.aspx?l=fr

FIDA - www.ifad.org

FICR - www.ifrc.org/fr

OCDE - www.oecd.org

OCHA - www.unocha.org

NAPA - www.unfccc.int

RPCA - www.food-security.net

ROPPA - www.roppa.info

UNICEF - www.unicef.org

UNISDR - www.unisdr.org

UNOWA - www.unowa.unmissions.org

MMO - www.wmo.int

PAM - www.wfp.org

TECA - www.teca.fao.org

WOCAT - www.fao.org/ag/agl/agll/wocat/default.stm

43 À noter que certains liens ont été conservés en anglais.

Adaptation

L'ajustement dans les systèmes naturels ou humains en réponse à des changements climatiques actuels ou attendus, ou à leurs effets, qui atténue les dommages ou en valorise les bénéfices.

Aléa

Un phénomène dangereux, une substance, activité humaine ou condition pouvant causer des pertes de vies humaines, des blessures ou d'autres effets sur la santé, des dommages aux biens, des pertes de moyens de subsistance et des services, des perturbations socioéconomiques, ou des dommages à l'environnement.

Alerte rapide

Ensemble des capacités nécessaires pour produire et diffuser en temps opportune et utile des bulletins d'alerte permettant à des individus, des communautés et des organisations menacées par un danger, de se préparer et d'agir de façon appropriée en temps utile pour réduire le risque de dommage ou de perte.

Catastrophe

Rupture grave du fonctionnement d'une communauté ou d'une société impliquant d'importants impacts et pertes humaines, matérielles, économiques ou environnementales que la communauté ou la société affectée ne peut surmonter avec ses seules ressources.

Changement climatique

(a) Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat définit le changement climatique comme « un changement dans l'état du climat, qui peut être identifié (par exemple, en utilisant des tests statistiques) par des changements dans la moyenne et/ou la variabilité de ses propriétés, et qui persiste pendant une période prolongée, généralement pendant des décennies, voire plus. Le changement climatique peut être dû à des processus internes naturels ou à des forçages externes, ou à des changements anthropiques persistants de la composition de l'atmosphère ou dans l'utilisation des terres ».

(b) La Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques définit le changement climatique « comme un changement de climat qui est attribué directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui est, en plus de la variabilité naturelle du climat, observé sur des périodes comparables ».

Gestion des risques de catastrophe

Processus de recours systématique aux directives, compétences opérationnelles, capacités et organisation administratives pour mettre en œuvre les politiques, stratégies et capacités de réponse appropriées en vue d'atténuer l'impact des aléas naturels et risques de catastrophes environnementales et technologiques qui leur sont liées.

Prévention

Ensemble d'activités permettant d'éviter les conséquences négatives des aléas climatiques et de minimiser les catastrophes environnementales, technologiques et biologiques qui leur sont associées.

Redressement

Restauration, amélioration et installation de moyens de subsistance et les conditions de vie des communautés touchées par des catastrophes, y compris les efforts visant à réduire les facteurs de risque.

Réduction des risques de catastrophe

Concept et pratique de la réduction des risques de catastrophe grâce à des efforts pour analyser et gérer leurs causes, notamment par une réduction de l'exposition aux risques, qui permet de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens, la gestion rationnelle des terres et de l'environnement et l'amélioration de la préparation aux événements indésirables.

Résilience

Capacité d'un système, une communauté ou une société exposée aux risques de résister, d'absorber, d'accueillir et de corriger les effets d'un danger, en temps opportun et de manière efficace, notamment par la préservation et la restauration de ses structures essentielles et de ses fonctions de base.

Risque

Combinaison de la probabilité d'un événement et de ses conséquences négatives.

Risque de catastrophe

Potentiel de la catastrophe, en termes de vies humaines, des états de santé, des moyens de subsistance, des biens et services, qui pourraient se produire au sein d'une communauté ou une société, dans le futur.

UNISDR

La Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles des Nations Unies a préparé une liste des termes fondamentaux de prévention des risques de catastrophe pour promouvoir une compréhension et une utilisation communes des concepts de réduction de risques de catastrophe.

Vulnérabilité

Les caractéristiques et les circonstances d'une communauté ou d'un système qui le rendent susceptible de subir les effets d'un danger.



**Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces
et situations d'urgence alimentaires et agricoles**

www.fao.org/emergencies